LES ANNONCES
LANDAISES

SAMEDI 17 JUILLET 2021 - 1,30 €
N°3967

ENTREPRISE
À Lundi
Détecteur de potentiels

THERMALISME
Thermes Adour
La parenthèse bien-être

MAÏSADOUR

LE RETOUR DU POULET LANDAIS

LE MÉDIA DES DÉCIDEURS LANDAIS - annonces-landaises.com

© Maïsadour

© D.R.

APPRENTISSAGE
LES PRIX DU ROTARY

« Rayonnement, excellence, mérite » : les mots-clés des Prix de l'apprenti de l'excellence qui viennent d'être remis par le Rotary club de Dax et de la Côte d'Argent à trois futurs artisans issus des filières de l'alimentaire et des services du centre de formation des apprentis des Landes. Océane Deplanque (boucherie), Anthony Ducamp (coiffure) et Chloé Larbaigt (fleuriste) sont les trois lauréats auxquels l'association a offert des outils et du matériel professionnels.

COUP DE BUZZ

© D.R.

RESTAURATION
SANTOSHA… À HOSSEGOR

Santosha… n'évoque plus seulement dans les Landes le nom d'une plage emblématique de Capbreton (Santocha), mais celui du concept de street food asiatique qui vient de s'installer dans la zone Pédebert de Soorts-Hossegor. Dirigée par Alain Garcia, la première adresse landaise du groupe lancé à Bordeaux par Emmanuel Meuret en 2007, proposera un service de livraison par scooter électrique, dans un rayon de 4 kilomètres autour du restaurant et recherche quatre serveurs à temps complet en CDI.
Candidature sur santoshahossegor@gmail.com

LOISIRS
ZOMBIES DANS LE MAÏS

Les champs de maïs envahis par des hordes de zombies, cet été ? C'est le programme grand frisson des « Nuits de l'horreur » proposées par les labyrinthes géants de maïs de Pop corn labyrinthe, à Soustons et Saubion. Face à ces nouveaux ennemis, dans cette étrange forêt de 4 mètres de hauteur, les survivants, munis de deux languettes de vie scratchées à la ceinture, ont une heure pour retrouver 10 balises et sortir avec leur équipe au complet.
Soustons : 22 juillet et 5 août
Saubion : 31 juillet et 14 août
Sur réservation : www.popcornlabyrinthe.fr

© D.R.

SOMMAIRE

4 **FOCUS LANDES**
Maïsadour
Le retour du poulet landais

8 **ACTU LANDES**
À Lundi
Détecteur de potentiels

12 **ACTU RÉGION**
Harvey Family
L'immobilier esprit judo

16 **ON EN PARLE**

18 **L'ŒIL DES EXPERTS**
Entrepreneurs
Attention aux faux
experts-comptables

22 **ENTREPRISE**
Le marketing de plus en plus
digital, mais à quel prix ?

24 **ENTREPRISE / SOCIAL**
Arrêts de travail Covid-19

25 **ANNONCES LÉGALES**
VENTES AU TRIBUNAL
APPELS D'OFFRES
AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES
VIE DES SOCIÉTÉS
MANDATAIRES JUDICIAIRES

35 **TENDANCES BOURSE**

36 **QUOI DE NEUF ?**
Thermes Adour
La parenthèse bien-être

Hebdomadaire créé en 1944 - Édité par COMPO-ECHOS SARL au capital de 50 000 € - Siège social : 108 rue Fondaudège 33000 Bordeaux - Bureaux landais : 12 rue du IV-Septembre 40000 Mont-de-Marsan - Tél : 05 58 45 03 03 - mail : contact@annonces-landaises.com - 120 av. Georges-Clemenceau 40100 Dax • Président honoraire : Jean-Louis **DUMOLIA** • Directeur de publication : Guillaume **LALAU** • Directeur délégué : Nicolas **THOMASSET** • Rédactrice en chef : Nelly **BÉTAILLE** - 07 85 39 51 22 - n.betaille@annonces-landaises.com • Direction artistique : David **PEYS** • Maquettistes : Noëllie **SANZ** & Sarah **ALBERT** • Webmarketing : Cyrielle **MORFEA** • Community Manager : Maïlys **MENDIBOURE** • Service annonces légales et abonnements : Liliane **DORRER** • Service commercial marchés publics : Cathy **DARTHENUCQ** - 06 12 98 21 75 - marchespublics@annonces-landaises.com • Service commercial annonces légales : Anthony **BLUTEAU** 06 09 89 57 00 - commercial@echos-judiciaires.com • Publicité : Guillaume **LALAU** et Christine **SABOURIN** - 05 56 52 32 13 - publicite@echos-judiciaires.com • Direction financière et administrative : Katia **DE STEFANO** • Responsable comptable : Florence **MANOEUVRIER** • Service comptabilité : Élodie **VIGNEAU** • Dépôt légal à parution Hebdomadaire • Parution le samedi • Routage : SUD MAILING • Commission paritaire n° 0623 I83288 ISSN 1270-704X • Prix de vente : 1,30 € • Abonnement annuel : 35 € • Membre de RésoHebdoEco

MAÏSADOUR

LE RETOUR DU POULET LANDAIS

L'épisode d'influenza aviaire qui a touché le département en début d'année, a fait disparaître le poulet jaune des Landes des rayons pendant plusieurs mois. Mais il est désormais de retour avec la ferme intention de reprendre les parts de marché qu'il a momentanément abandonnées.

Par Cécile AGUSTI

« Libérés, délivrés »… c'est ce qu'auraient pu chanter les poulets jaunes des Landes, le 10 juin dernier. Alors qu'ils étaient confinés depuis près de six mois, un arrêté préfectoral les a autorisés, ce jour-là, à avoir accès à l'extérieur à nouveau. Un soulagement pour toute la filière. « Le plein air, c'est notre ADN », insiste Bernard Tauzia, président des producteurs de volailles de chair du groupe Maïsadour.

Le poulet jaune des Landes aime sa liberté. C'est même ce mode d'élevage traditionnel qui lui a valu de décrocher le premier Label Rouge de l'histoire, en 1965. Ici, pas de barrière. Les volailles sont élevées en totale liberté. Elles gambadent où bon leur semble, au gré de leurs envies, et regagnent spontanément leurs cabanes d'élevage, appelées marensines, pour s'alimenter ou passer la nuit. Une vie de rêve… sauf en période de pandémie.

© Maïsadour

8 MILLIONS D'ANIMAUX PERDUS CHEZ MAÏSADOUR

Les gallinacés ne craignent pas la Covid-19. En revanche, ils sont très sensibles à l'influenza aviaire. Après deux épisodes successifs en 2015-2016 et 2016-2017, qui avaient fait perdre 36,5 millions d'animaux à la filière dans le Sud-Ouest (poulets et canards confondus, abattus ou non mis en élevage), un nouvel épisode a démarré en décembre 2020. Si elle a touché plusieurs départements, la maladie s'est propagée dans les Landes, malgré toutes les mesures prises pour la stopper, comme l'interdiction de laisser sortir les animaux.
Chez Maïsadour, coopérative emblématique du département, les pertes ont été sévères. Alors qu'elle avait perdu 3 millions d'animaux en 2015-2016 puis 9 millions en 2016-2017, elle estime en avoir perdu 8 millions supplémentaires sur l'exercice 2020-2021. « En plus des canards, ce nouvel épisode a durement touché

De gauche à droite : Michel Prugue, président de Maïsadour, Thibaud et Bernard Tauzia, éleveurs de poulets jaunes des Landes, Jean-Louis Zwick, directeur du pôle agricole de Maïsadour, Paul Le Bars, directeur de FSO et Patrick Faget, directeur des productions animales chez Maïsadour

© Maïsadour

les volailles », souligne le président de la coopérative, Michel Prugue.
Dès le mois de janvier, les mises en place ont été arrêtées. Et jusqu'au 19 mars, plus aucun poussin n'est entré en élevage. Une fois autorisé, le redémarrage s'est fait progressivement pour relancer un cycle de production régulier. Après 12 semaines d'élevage, les premiers poulets jaunes des Landes ont été mis à disposition des consommateurs à la mi-juin. « Mais nous ne sommes à pleine charge que depuis le début du mois de juillet, précise Paul Le Bars, directeur de Fermiers du Sud-Ouest (FSO), groupe volailler filiale de Maïsadour. Ça tombe à pic pour la consommation estivale qui est soutenue. Et avec les remises en place actuelles, nous serons aussi au rendez-vous pour les volailles festives en fin d'année ! »

DES CLIENTS CONFIANTS

Reprendre des parts de marché après une si longue absence n'est cependant pas chose aisée. On se souvient qu'après la crise de 2016-2017, FSO avait eu du mal à retrouver sa place dans les linéaires. La nature ayant horreur du vide, d'autres bassins de production avaient profité de son absence pour occuper l'espace vacant. Et, il lui avait fallu batailler ferme pour retrouver ses positions. « Nous venions tout juste d'effacer les séquelles de la précédente crise quand la nouvelle s'est déclarée en décembre », avoue Michel Prugue.
Pourtant, à l'heure de réinvestir le marché, c'est l'optimisme qui prédomine au sein de la coopérative. Cette fois, elle est sûre qu'elle remontera la pente beaucoup plus facilement. « On apprend de ce genre d'expérience, résume Paul Le Bars. Et cette fois, nous avons mis un axe fort sur la communication durant la période de crise. Nous avons informé nos clients en temps réel de tout ce qui se passait. » La démarche a été particulièrement appréciée. À tel point que certains exportateurs

Les volailles élevées en liberté à l'ombre des pins

© Maïsadour

DES CONSÉQUENCES SUR L'AVAL

Malgré l'optimisme qui prédomine dans la relance des ventes, le dernier épisode d'influenza aviaire a eu un impact fort sur l'activité de Fermiers du Sud-Ouest. Pour l'entreprise, il s'est concrètement traduit par 500 000 volailles dépeuplées et 2 millions d'autres non mises en place. « Au plus fort de la crise, le bassin Landes a enregistré jusqu'à 50 % de baisse d'activité », précise Paul Le Bars, son directeur.

Cela a bien évidemment eu des conséquences sur l'activité des abattoirs. « Nous avons privilégié la prise de congés, mais nous avons également eu recours à de l'activité partielle pour la moitié de nos 800 salariés. Tout cela s'est toutefois déroulé dans un climat social constructif, car nous avons pris soin de beaucoup communiquer en interne. »

Au final, sur l'exercice 2020-2021, le chiffre d'affaires de FSO devrait afficher une baisse de 20 %.

© Maisadour

et bouchers ont décidé de ne plus vendre de volailles en attendant le retour du poulet jaune des Landes. « Nous n'avons jamais perdu la confiance de nos clients, c'est ce qui nous permet d'être optimistes. »

Au-delà de cette communication accrue, FSO a été capable de continuer à approvisionner ses distributeurs grâce à ses autres bassins de production. « Nous sommes également présents dans le Gers et le Périgord, avec des productions de qualité. Même si nous avons réduit les volumes, nous avons toujours eu la capacité d'apporter de la matière aux clients qui en avaient besoin. »

Reste à convaincre les consommateurs de choisir le poulet jaune des Landes dans les rayons. Mais là non plus, la coopérative n'a pas d'inquiétude. « Nous allons organiser des animations en magasin avec des éleveurs, car ce sont eux qui parlent le mieux de leur production, reprend Michel Prugue. Et après les dégustations, nous savons que les consommateurs ne pourront pas résister, car nous sommes absolument convaincus de la qualité de nos produits d'exception. »

À LUNDI DÉTECTEUR

© D. R.

© D. R.

© D. R.

© D. R.

© D. R.

Basée à Tarnos, l'association À Lundi aide les entreprises en manque de main-d'œuvre à trouver des salariés qualifiés.

Par Cécile AGUSTI

DE POTENTIELS

© D. R.

En 2000, devant la pénurie de candidats à l'embauche dans les métiers du bâtiment, le comité de bassin d'emploi du Seignanx, Pôle emploi et les branches professionnelles avaient initié la création du Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ) BTP Landes et Côte basque. « À l'époque, on avait arrêté de former dans le bâtiment, alors même que le chômage des jeunes était très élevé, rappelle Ghislaine Lesca, directrice générale de la structure associative baptisée À Lundi. Notre mission consistait donc à trouver des candidats, les former et les mettre à disposition des entreprises qui en avaient besoin. »

© D. R.

Vingt-et-un ans plus tard, la mission d'À Lundi est toujours la même, à ceci près que la zone d'influence a été élargie. En plus du siège installé à Tarnos, l'association dispose d'agences à Mont-de-Marsan, Bayonne, Pau (64) et Bruges (33). Les secteurs d'activité se sont également développés avec la création du GEIQ Interpro Sud-Aquitaine en 2011 et du GEIQ des industries technologiques d'Aquitaine en 2016. « À part les services à la personne, la propreté et l'agriculture, on couvre tous les métiers. Notre rôle est de créer de l'emploi durable en proposant un accompagnement cousu main, aussi bien aux entreprises qu'aux salariés. »

AU SERVICE DES ENTREPRISES

Grâce à ses GEIQ, À Lundi met à disposition de ses 383 entreprises adhérentes, du personnel en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage pour une durée de six à 24 mois. « Nous nous occupons absolument de tout : le sourcing des candidats, la recherche de formations, toute la partie ressources humaines (contrat, paye, visite médicale…). Nous pouvons même accompagner l'entreprise dans son développement et dans la gestion prévisionnelle des emplois, si elle le souhaite. »

Pour aider les TPE et les PME qui n'ont que des besoins ponctuels sur certaines tâches, À Lundi est également à

UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE

À certains égards, À Lundi ressemble à une société d'intérim. À ceci près qu'elle n'a pas un but lucratif et que les ressources qu'elle génère servent à former les candidats pour leur permettre de trouver un emploi dans le département et aux entreprises adhérentes de se développer. Tous les administrateurs sont bénévoles et investis dans ce projet pour l'emploi, les métiers et la formation.

Chaque entité d'À Lundi est présidée par un entrepreneur :

- **GEIQ BTP Landes et Côte Basque :** Joël Suscosse (SARL Suscosse)
- **GEIQ INTERPRO Sud-Aquitaine :** Mathieu Jardillet (ID Verde)
- **GEIQ des Industries technologiques d'Aquitaine :** Bruno Abane (Sefi)
- **GE+ :** Jean-Noël Oillarburu (Carrière et matériaux de construction)
- **GE' :** Daniel Rodriguez (association La Locomotive)

© D.R.

la tête du groupement d'employeurs GE+ depuis 2006. Cette entité met à disposition du personnel qualifié en CDI ou CDD, à temps plein ou partiel, en temps partagé ou assure la prestation recrutement. Le GE' créé en 2016, répond aux mêmes demandes pour les structures non assujetties à la TVA, comme les associations ou certaines collectivités.

AUX PETITS SOINS DES SALARIÉS

Une grosse part du travail d'À Lundi consiste à trouver les bons candidats pour les entreprises adhérentes. « Nous travaillons avec une multitude de partenaires, dévoile Ghislaine Lesca. Toutes les structures spécialisées dans la recherche d'emploi, bien sûr, mais aussi les services sociaux, les associations sportives et culturelles… Parce que, plus que le parcours, la formation et les expériences des personnes, c'est leur potentiel qui nous intéresse. La motivation, le savoir-être, la passion, c'est tout ça que nous prenons en considération. Beaucoup de gens cherchent plus un salaire qu'un emploi. Mais ça ne peut pas tenir sur la durée. Nous voulons des personnes qui n'ont pas arrêté de rêver et qui viennent travailler avec le sourire. »

En fonction des besoins exprimés par les candidats, À Lundi cherche les formations qui leur permettront d'atteindre leurs objectifs et met en place un planning personnalisé. Et pour leur permettre de s'y consacrer à 100 %, la structure a également créé il y a huit ans, un service hors emploi destiné à s'occuper de toutes les problématiques des salariés qu'elle accompagne. « Les parcours de vie sont parfois fragiles. Une voiture en panne, une difficulté administrative ou un problème de logement peuvent tout remettre en cause. Nos chargées d'accompagnement les épaulent pour trouver des solutions. Notre objectif est de maintenir les salariés en emploi. »

© D.R.

© D. R.

© D. R.

© D. R.

© D. R.

© D. R.

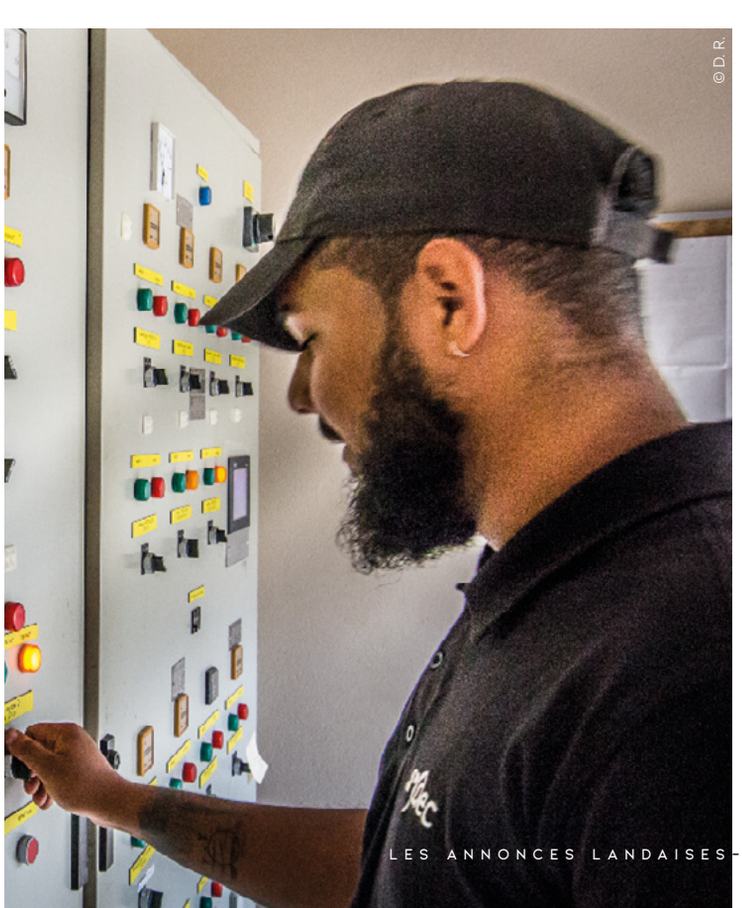
© D. R.

Mais la problématique actuelle reste de trouver des prétendants. « Depuis deux ou trois ans, on manque de candidats, particulièrement dans les métiers du bâtiment, de la restauration et des espaces verts. Et après la Covid-19, c'est encore pire, avec toutes les remises en question qui en ont découlé. On n'a pas encore assez travaillé sur l'image des métiers en pénurie auprès des familles et des demandeurs d'emploi. Les clichés ont la vie dure ! Beaucoup croient encore que ce sont des voies de garage vers lesquelles on envoie ceux qui ne sont pas bons à l'école. C'est absolument faux : ces métiers demandent beaucoup de technicité et offrent des salaires incomparables par rapport à d'autres secteurs. » Ghislaine Lesca aimerait avoir accès à plus d'établissements scolaires pour en parler dans les collèges et les lycées. « Il faut ça pour changer l'image de ces métiers, créer des vocations, faire que les jeunes intègrent ces entreprises… et que le vendredi soir, avant de partir en week-end, ils soient enthousiastes en disant à leurs collègues : À lundi ! »

© D.R.

HARVEY FAMILY

L'IMMOBILIER ESPRIT JUDO

Trois anciens judokas aux palmarès bien fournis et une experte immobilière se sont réunis pour créer un spécialiste de l'immobilier à impact. David Inquel et David Douillet nous expliquent comment, en parallèle de leur activité de promoteur de résidences classiques et de colivings, ils ont développé des programmes et un fonds de solidarité « pour rendre au monde qui les a construits ».

Par Jennifer WUNSCH

C'est avec l'idée de donner et de recevoir, dans l'esprit de la pratique du judo, que David Inquel, Romaric Gaudemer et David Douillet, trois anciens judokas champions de France (dont un champion du monde et médaillé olympique), et Miriam Annoni, experte immobilière en Île-de-France, ont créé Harvey Family, un spécialiste de l'immobilier à impact positif. Imaginée en 2017 par David Inquel, reconverti dans l'immobilier depuis la fin de sa carrière d'athlète dans les années 2000, et Romaric Gaudemer, tous deux fans de la série « Suits », qui a révélé l'épouse du prince Harry, Meghan Markle, Harvey Family s'inspire de ses deux personnages principaux, Harvey Specter et Donna Paulsen. Et surtout de « leur vision du business, basée sur la réac-

OOO

Espaces partagés du coliving Harvey Family de Montreuil, en Île-de-France.

©D.R.

tivité, l'engagement, la persévérance et la passion du métier », explique David Inquel. Les deux anciens judokas développent ainsi un concept qui s'appuie sur deux piliers : « la volonté de créer pour donner, d'être utile et d'avoir de l'impact », détaille le fondateur, dont la société va passer entreprise à mission en 2021 et espère obtenir en 2022 la certification B-corp (Benefit corporation), particulièrement exigeante en matière environnementale, sociétale et de gouvernance. Mais aussi d'aider le secteur immobilier à réaliser sa transformation numérique, « en apportant de la technologie à tous les niveaux », continue David Inquel, qui a installé son siège à Bordeaux, où il vit depuis 2008.

PRODUITS PREMIUM

Harvey Family se compose ainsi de deux marques : Harvey, qui propose aux investisseurs/propriétaires la conception, la réalisation et la vente d'immeubles, mais aussi la gestion de la documentation liée aux biens à travers son logiciel Harvey.fr ; et Donna, une application qui s'occupe de l'animation des résidences, à destination de ceux qui y vivent. Le promoteur propose deux types de produits premium : de l'immobilier résidentiel classique neuf et des résidences de coliving. Et ajoute à tout cela une dimension solidaire. « David Douillet et moi étions impliqués dans la politique fédérale du judo, et nous avons constaté que, comme nous l'avions vécu, nos futurs champions avaient toujours du mal à se financer et donc à se loger, mais aussi que leur reconversion n'était toujours pas un sujet traité », affirme David Inquel.

C'est pour cela qu'Harvey Family collecte 1 % du montant des opérations dans l'immobilier résidentiel dans son fonds de dotation solidaire, afin de financer des programmes d'accompagnement de sportifs en reconversion, mais aussi des bourses d'accès au logement pour les jeunes athlètes sans statut et sans revenu fixe. « Nous avons par exemple livré une résidence à Blanquefort mi-juin, sur laquelle nous avons collecté 30 000 euros, qui vont nous permettre d'accompagner pendant un an Cyril Maret, un judoka médaillé olympique qui arrête sa carrière, que nous allons former comme développeur, puis embaucher », détaille le cofondateur, qui prévoit en vitesse de croisière la livraison de quatre à cinq résidences par an. Une souscription qui constitue également un argument auprès des investisseurs, qui apprécient de participer à ces projets à impact, assure l'équipe.

Harvey Family collecte 1 % du montant des opérations dans l'immobilier résidentiel dans son fonds de dotation solidaire

BUSINESS ET BIENVEILLANCE

Cette dimension solidaire, c'est ce qui a particulièrement plu à David Douillet, qui a rejoint Harvey Family en 2019. « J'ai su que David Inquel avait redémarré une aventure professionnelle, tandis que je terminais l'aventure politique que je m'étais accordée pendant une dizaine d'années. Nous avons immédiatement eu envie de travailler ensemble, nous partagions cette idée de faire du business en respectant ce qu'on avait appris très jeunes grâce au judo : ce principe fondamental de donner-recevoir », expose David Douillet. Son arrivée a permis à Harvey Family de structurer son offre, et notamment de créer une filiale dédiée aux colivings. « Nous passons par les municipalités et essayons de comprendre leur besoin, notamment au niveau du monde associatif, qui nous a construits et à qui on veut renvoyer la balle. Puis nous élaborons un projet qui y répond et faisons des conventions d'attribution prioritaires », explique David Inquel. À Biscarrosse, dans les Landes, où Harvey Family s'apprête à construire une résidence de coliving de 2 500 m², David Inquel et David Douillet ont ainsi détecté des attentes qu'ils n'avaient pas forcément anticipées. « Quand nous sommes allés voir la municipalité, nous pensions que les besoins se situaient au niveau du surf de haut niveau. Mais il s'avère que la problématique tourne plutôt autour des saisonniers. Nous sommes donc en train de travailler avec l'association des commerçants locaux sur une partie de la résidence », explique David Inquel.

> À Biscarrosse, la **résidence de coliving de 2 500 m²** sera en partie **dédiée aux saisonniers**

Résidence Jalesio, à Saint-Médard-en-Jalles
© D. R.

HARVEY FAMILY EN CHIFFRES

Date de création : 2017
Associés : 4
Effectifs : 20
CA 2020 : 3 millions d'euros
Volume d'affaires (VA) 2020 : 20 millions d'euros
VA prévisionnel 2024 : 100 millions d'euros
Livraisons 2022 : 10 résidences et 6 colivings

Coliving de Montreuil
© D. R.

Angers, Nice, Sucy-en-Brie, Colombe, Strasbourg… Au total, ces colivings de 2 500 à 5 000 m² de surface de plancher, comptant entre 100 et 150 logements, devraient sortir de terre dans une dizaine de villes. Combinant appartements individuels et espaces partagés, ils sont conçus pour accueillir, aux côtés des athlètes et des éducateurs sportifs, les publics spécifiques définis par les communes. « Notre souhait, c'est d'avoir en 2032 des médaillés olympiques qui sont passés par nos résidences ! », s'enthousiasme David Inquel. Développée dans « un climat de bon sens et de bienveillance », Harvey Family comprend aujourd'hui « toutes les briques de l'échelle de valeur qu'on voulait proposer ». En somme, la philosophie du judo appliquée au monde des affaires.

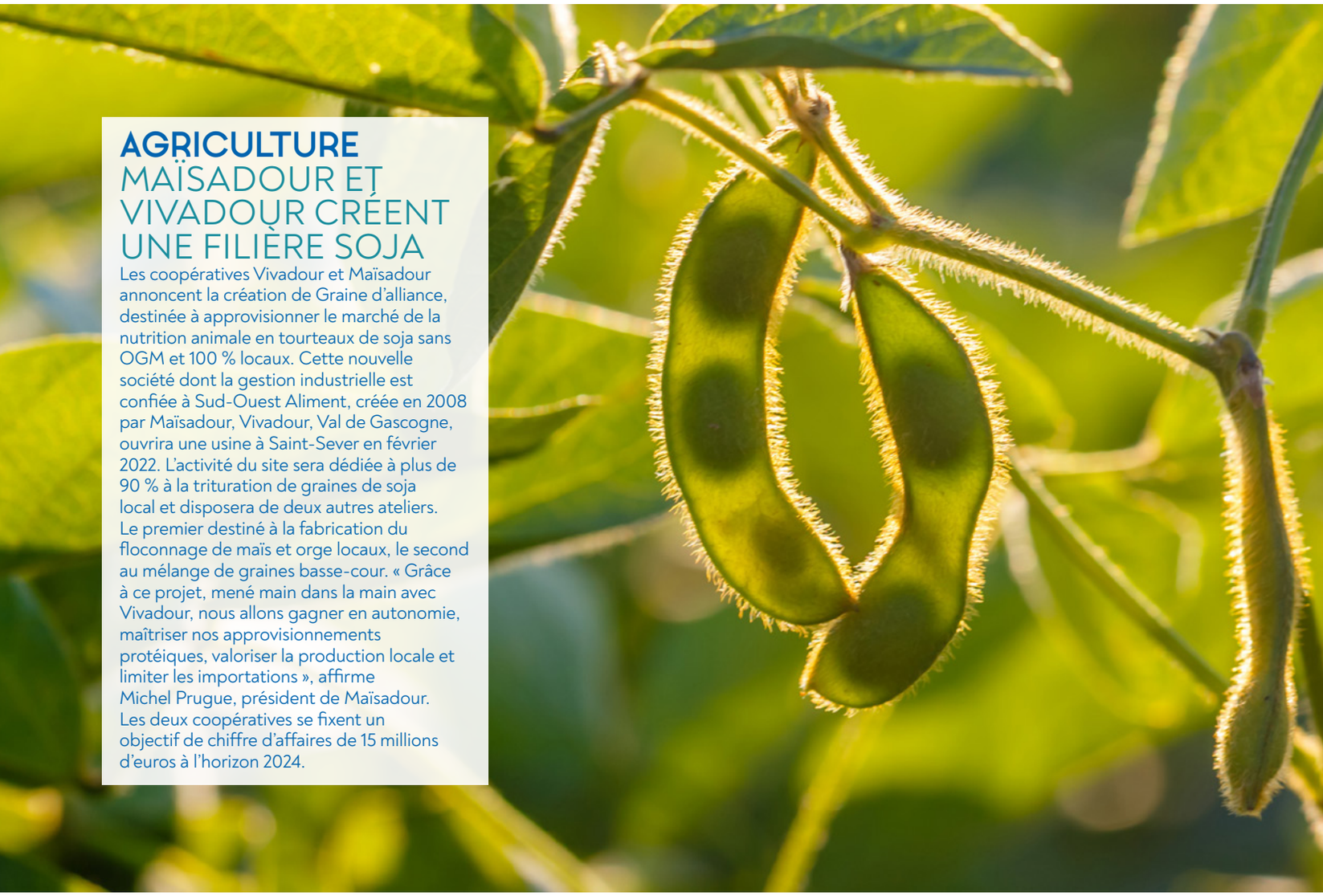

AGRICULTURE
MAÏSADOUR ET VIVADOUR CRÉENT UNE FILIÈRE SOJA

Les coopératives Vivadour et Maïsadour annoncent la création de Graine d'alliance, destinée à approvisionner le marché de la nutrition animale en tourteaux de soja sans OGM et 100 % locaux. Cette nouvelle société dont la gestion industrielle est confiée à Sud-Ouest Aliment, créée en 2008 par Maïsadour, Vivadour, Val de Gascogne, ouvrira une usine à Saint-Sever en février 2022. L'activité du site sera dédiée à plus de 90 % à la trituration de graines de soja local et disposera de deux autres ateliers. Le premier destiné à la fabrication du floconnage de maïs et orge locaux, le second au mélange de graines basse-cour. « Grâce à ce projet, mené main dans la main avec Vivadour, nous allons gagner en autonomie, maîtriser nos approvisionnements protéiques, valoriser la production locale et limiter les importations », affirme Michel Prugue, président de Maïsadour. Les deux coopératives se fixent un objectif de chiffre d'affaires de 15 millions d'euros à l'horizon 2024.

CONSTRUCTION DURABLE
LES LAURÉATS DU PRIX DE L'INNOVATION DOMOLANDES

Le jury de la 10e édition du Prix de l'innovation en matière d'écoconstruction, d'habitat ou de cadre de vie, du technopôle Domolandes à Saint-Geours-de-Maremne, a rendu son verdict, le 6 juillet. Le grand prix du jury revient à la start-up marseillaise Modus Aedificandi, portée par Billy Guidoni et Olivier Gachet, spécialisée dans la production d'immobilier collectif personnalisée, participative et évolutive. Le second prix est attribué à Biotéos, créée par Romain Baheux et Romain Dehnin à Villeneuve-d'Ascq et spécialiste de l'usage des micro-algues pour purifier l'air intérieur. C'est Oghji (Nice) qui décroche le coup de cœur du jury avec son tableau électrique digital piloté par écran tactile et doté de connectivité, proposé par Muriel Etievant et Alexandre Mély.

© Shutterstock - nnattalli

MAREMNE-ADOUR CÔTE SUD
NOUVELLES ZONES D'ACTIVITÉS EN PERSPECTIVE

La communauté de communes Maremne Adour Côte Sud qui assure depuis 2017, la gestion et l'aménagement des 29 zones d'activités du territoire (1 700 acteurs économiques et 9 000 emplois), annonce la création ou l'extension de zones artisanales sur 50 hectares supplémentaires d'ici 2026. Les nouveaux projets en phase d'études de faisabilité sont prévus à Azur, Bénesse-Maremne, Magescq, Messanges, Labenne, Orx, Saubusse, Seignosse, Soustons, Saint-Martin-de-Hinx, Sainte-Marie-de-Gosse et Saint-Jean-de-Marsacq. Ces nouvelles zones d'activités complèteront les quatre créations ou extensions réalisées en 2020 sur 23 hectares au total, à Soustons (ZA du Cramat), Saubrigues (ZA de La Haurie), Magescq (ZA du Tinga) et Tosse, (ZA du Marlé). Parmi les objectifs de l'intercommunalité dans ces réalisations : thématiser les activités sur les zones et rechercher la complémentarité avec l'offre en centre-bourg ; maîtriser le prix du foncier ; accueillir les entreprises tout en étudiant les possibilités de réduire la consommation de foncier par l'étude de densification des ZA existantes ou futures, dans une logique de développement durable.

© D. R.

© Shutterstock - Freedomz

ENTREPRENEURS ATTENTION AUX FAUX EXPERTS-COMPTABLES !

Le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Nouvelle-Aquitaine tire la sonnette d'alarme pour lutter contre l'exercice illégal de la profession. Une pratique qui tend à se développer en ces temps de crise sanitaire et économique.

L'exercice illégal de la profession est plus que jamais d'actualité. Rien que sur son territoire de Nouvelle-Aquitaine, le conseil régional de l'ordre enregistre chaque année une trentaine de signalements. Mais en ces temps de crise sanitaire doublée d'une crise économique, la pratique a tendance à se développer dangereusement. Ces fraudeurs, qui sont parfois d'anciens comptables d'entreprise ou de cabinet, sont repérés par des entrepreneurs ou des confrères. Mais aussi grâce à un travail de veille sur internet et en épluchant les petites annonces qu'ils utilisent souvent pour recruter des clients, parfois sous couvert d'une activité de conseil en entreprises avec le statut d'auto-entrepreneur. Avec la crise, certaines entreprises sont tentées de recourir aux services de ces faux comptables et experts-comptables qui proposent des prix attractifs.

Suivant les cas, le faux expert-comptable présumé peut faire l'objet d'une enquête, d'une mise sous surveillance, d'une mise en garde, d'une convocation ou bien même d'un signalement au procureur de la République qui peut déboucher sur des poursuites judiciaires. L'usurpation de titre est en effet un délit, passible de sanctions pénales pouvant aller jusqu'à une peine d'un an d'emprisonnement, mais aussi 15 000 euros d'amende pour une personne physique et 75 000 euros pour une personne morale.

Les conséquences peuvent être dramatiques pour un entrepreneur qui se fait berner

© Shutterstock - Flamingo Images

De plus, les conséquences peuvent être dramatiques pour un entrepreneur qui se fait berner. Si un dirigeant fait appel à un « expert-comptable » non inscrit au tableau de l'ordre, il lui sera impossible de se retourner contre lui s'il y a des erreurs dans les comptes. Il ne sera pas assuré et ne pourra four-

Par Christophe LAFOND
Vice-président du conseil
de l'ordre des experts-comptables
de Nouvelle-Aquitaine

© D. R.

nir aucune garantie sur les travaux effectués. On a vu des entreprises déposer le bilan à la suite de cette arnaque. Il suffit d'un contrôle des services fiscaux ou sociaux pour que les fautes de comptabilité soient repérées...

C'est pourquoi, au conseil régional de l'ordre des experts-comptables, nous ne cessons d'alerter les entreprises sur les risques encourus et de rappeler aux entrepreneurs les règles qui régissent la profession. Exercer ce métier, cela suppose d'être titulaire d'un diplôme d'État, sanctionnant huit années d'études après le baccalauréat. C'est ensuite une profession réglementée, qui comporte des obligations, notamment en matière d'assurance et de formation, et qui impose le respect d'une déontologie. Au-delà de ses missions traditionnelles, l'expert-comptable accompagne au quotidien l'entreprise dans tous ses besoins. Dans la période de crise économique actuelle, cet accompagnement est essentiel.

Cette chasse aux faux experts-comptables n'est en aucun cas une démarche corporatiste de notre part. Il s'agit surtout d'apporter un conseil pertinent et de qualité, et ainsi de protéger nos clients. Il faut savoir que les illégaux ne proposent aucune assurance responsabilité professionnelle et que les sinistres sont nombreux et dangereux pour les entreprises qui n'ont, dès lors, aucun recours et mettent parfois la clé sous la porte...

L'ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES DE NOUVELLE-AQUITAINE

Le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Nouvelle-Aquitaine s'étend sur les 12 départements de la région administrative : Charente, Charente-Maritime, Corrèze, Creuse, Deux-Sèvres, Dordogne, Gironde, Haute-Vienne, Landes, Lot-et-Garonne, Pyrénées-Atlantiques et Vienne. La profession regroupe plus de 1 700 experts-comptables, 400 experts-comptables stagiaires et emploie près de 12 000 salariés au sein de ses cabinets.

Pour aider les chefs d'entreprise à faire le bon choix, le conseil de l'ordre Nouvelle-Aquitaine a mis en ligne un annuaire recensant les 1 700 professionnels de la région ordinale ayant le droit d'exercer : https://annuaire.oecnouvelle-aquitaine.fr

© Shutterstock - Roman Samborskyi

LES ANNONCES LANDAISES

annonces-landaises.com

Actualité économique
Vie des entreprises et des collectivités
Décryptages juridiques
Annonces légales - Ventes aux enchères

35 € TTC
magazine + site internet

ABONNEZ-VOUS !

52 numéros

Gagnez du temps !

ABONNEZ-VOUS EN LIGNE sur annonces-landaises.com

Paiement sécurisé

PAIEMENT SÉCURISÉ

☐ **6 MOIS = 20 €** ☐ **1 AN = 35 €** ☐ **2 ANS = 55 €**

Nom ou raison sociale _____

Activité _____

Adresse _____

Ville _____ code postal _____

Tél _____ email _____

Autre contact _____

Nombre d'abonnements souhaité _____

Les Annonces Landaises
12 rue du IV-Septembre 40000 Mont-de-Marsan
Contact : **Liliane Dorrer**
contact@annonces-landaises.com / 05 58 45 03 03

Pour les abonnements multiples, contactez notre service abonnement par mail

LE MARKETING DE DIGITAL, MAIS À QU

Le marketing digital tend à s'imposer, dans la lignée de l'e-commerce et du click & collect. Pourquoi ce succès ? Combien en coûte-t-il ? Comment s'y mettre ?

Par Pierre MANGIN

Le marketing digital est devenu la terminologie la plus couramment admise pour désigner l'ensemble des pratiques du marketing en ligne ou e-marketing sur internet, sur les smartphones. Il tend aussi à englober toutes les techniques numériques d'aide à la commercialisation, aussi bien sur le Web et les portails d'e-commerce que dans les points de vente, avec les bornes interactives, par exemple. D'où l'émergence du nouveau concept « phygital » (physique et digital). Le marketing digital ou e-marketing couvre les campagnes publicitaires ou promotionnelles et toutes autres actions de communication en ligne, sur le Web (concours, événements live, etc.) relayées par les réseaux sociaux, référencées sur les moteurs de recherche, affichées en magasin, etc.

Ces nouvelles formes de marketing visent à développer les ventes ponctuellement (promotions, soldes), mais également la fidélisation des clients. Autre objectif souvent visé : l'augmentation des visites sur un site de communication ou un média, sans nécessairement inciter à des actes d'achat. Il s'agit, classiquement, d'augmenter le trafic et l'affichage de publicités (le display), des bannières ou des vidéos sur sites Web.

VERS UN CIBLAGE DE PLUS EN PLUS PRÉCIS

Une tendance récente du marketing digital consiste à discerner des cibles précises, afin de les atteindre et d'influencer les clients ou prospects et de susciter une certaine interactivité, une adhésion ou un achat. En effet, le marketing direct par envoi de milliers ou millions d'e-mails s'avère de moins en moins efficace en raison notamment du blocage des spams.

Communiquer de façon pertinente, « créer du lien » tout en **protégeant ses contacts, voilà la clé**

© Shutterstock - TierneyMJ

PLUS EN PLUS EL PRIX ?

Aussi, pour gagner en efficacité de contact, la tendance est à la personnalisation et à la création de « communautés », via les réseaux sociaux, animées par des « influenceurs ». On parle de « ciblage comportemental ». Mais, attention, certaines pratiques trop intrusives s'avèrent inopérantes à moyen terme. Grâce à des algorithmes d'intelligence artificielle (IA, machine learning), se développe également le marketing prédictif. Plusieurs start-ups en France brillent sur ce créneau (Onogone, Tinyclues…). Le principe consiste à scruter d'énormes quantités de données clients (plusieurs dizaines ou centaines de milliers de transactions), afin d'en extraire des segments d'acheteurs par produit, par service. Cela pourra également servir à créer des profils types ou « personas ». L'investissement est assez conséquent (à partir de 10 000 euros) ; mais ceux qui ont franchi le pas affirment avoir atteint le retour sur investissement en quelques semaines.

CENTRALISER LES DONNÉES CLIENTS

Communiquer de façon pertinente, « créer du lien » tout en protégeant ses contacts, voilà la clé. D'où la nécessité d'alterner les cibles et de cerner les clients « appétants » en cherchant des signaux faibles, ce que les nouveaux marketeurs appellent la « propencité d'achat », hors de segments prédéfinis, autour de « références clients uniques ». On invoque aussi la stratégie du « hub », c'est-à-dire regrouper les données des différents canaux (Web, SMS, e-mails, courriers…). On va repérer les « parcours clients » afin de les contacter au bon moment et avec le bon message personnalisé.

C'est le nouveau marketing sélectif dit « in-bound », ou « entrant », par opposition au marketing classique (« out-bound ») qui mobilise de gros moyens. Les solutions d'e-marketing sont devenues abordables (relativement), étant disponibles sur le Cloud en mode SaaS (software as a service), payables à l'usage. Il est possible de les tester gratuitement durant quelques jours (ActiveCampaign, Freshworks, HubSpot, Mailchimp, PipeDrive, SugarCRM, Zoho…), et vérifier ceux qui répondent le mieux aux attentes (e-mails, « chat », gestion automatisée, avec calendrier des rappels, suivi des « leads », etc.).

CRÉER ET GÉRER DES CONTENUS

Dans cette démarche, la création de contenus (content marketing) devient cruciale : posts, news, vidéos, e-books… Elle peut être effectuée en interne par une personne ayant une bonne connaissance de « l'expérience client » dans son métier, intéressée par les réseaux sociaux. Ou confiée à l'extérieur (freelance ou agence). La partie optimisation du contenu pour un bon référencement sur les moteurs de recherche (SEO, search engine optimization) peut également être réalisée en interne, après une courte formation ; ou sous-traitée à des indépendants ou à une agence Web, qui pourra également préconiser l'achat de mots-clés. Enfin, il faut veiller à rester en conformité avec la réglementation sur les données personnelles (RGPD), en ne démarchant que les clients qui ont donné leur consentement (opt-in) et en leur permettant d'accéder au contenu de leur enregistrement.

ARRÊTS DE TRAVAIL COVID-19

Les dispositions dérogatoires concernant les arrêts de travail liés à la Covid-19 sont prolongées jusqu'au 30 septembre 2021.

La situation sanitaire s'améliore, notamment en raison de la vaccination, mais le virus de la Covid-19 continue de circuler avec l'apparition de nouveaux variants. Aussi, les mesures dérogatoires assurant l'indemnisation des arrêts de travail des personnes touchées par l'épidémie ont-elles été prolongées de quatre mois jusqu'au 30 septembre 2021.

Les arrêts de travail liés à l'épidémie de la Covid-19 continuent d'ouvrir droit aux indemnités journalières de la sécurité sociale, aussi bien pour les salariés que pour les travailleurs indépendants et demandeurs d'emplois. Ces arrêts de travail sont indemnisés dès le premier jour, sans délai de carence. La prise en charge par l'assurance maladie n'est soumise à aucune condition de minimum d'activité ou de cotisations. Les salariés ont droit au complément légal de salaire versé par l'employeur sans avoir à justifier d'une ancienneté d'un an.

BÉNÉFICIAIRES

Ces conditions dérogatoires d'indemnisation concernent les personnes se trouvant dans l'impossibilité de travailler, y compris en télétravail, pour une des raisons suivantes :

- personne vulnérable (définies par la loi 2020-473, article 20),
- personne symptomatique,
- personne testée positive à la Covid-19, y compris par autotest antigénique,
- cas contact en isolement,
- parent d'un enfant de moins de 16 ans ou d'une personne handicapée faisant l'objet d'une mesure d'isolement ou de maintien à domicile,
- personne faisant l'objet d'une mesure d'isolement à son arrivée sur le territoire français.

SITUATION DES VOYAGEURS

Les pays étrangers sont classés en trois catégories.

Zone verte - État de l'Union européenne, Andorre, Islande, Liechtenstein, Monaco, Suisse, Israël, Japon, Liban, Singapour, Australie : les voyageurs en provenance de ces pays ne subissent aucune mesure d'isolement.

Zone rouge - Brésil, Argentine, Afrique du Sud, Inde, Guyane, Chili, etc. : les voyageurs en provenance de ces pays doivent s'isoler 10 jours ou sept jours s'ils sont vaccinés.

Zone orange - autres pays : seules les personnes non vaccinées doivent s'isoler sept jours.

Référence
Décret 2021-770 du 16 juin 2021

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX

	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2019 T3	115,60	+ 1,90 %
2019 T4	116,16	+ 1,84 %
2020 T1	116,23	+ 1,39 %
2020 T2	115,42	+ 0,18 %
2020 T3	115,70	+ 0,43 %
2020 T4	117,79	+ 0,32 %

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :
- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE
PLAFOND MENSUEL

2021 : 3 428 €
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2020

VOITURES	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,456	(d x 0,273) + 915 €	d x 0,318
4 CV	d x 0,523	(d x 0,294) + 1 147 €	d x 0,352
5 CV	d x 0,548	(d x 0,308) + 1 200 €	d x 0,368
6 CV	d x 0,574	(d x 0,323) + 1 256 €	d x 0,386
7 CV et plus	d x 0,601	(d x 0,340) + 1 301 €	d x 0,405
VÉLO-MOTEUR	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS	DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL		
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION

	AVRIL 2020	AVRIL 2021	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	104,56	105,86	+ 1,2 %
INDICE HORS TABAC	103,81	105	+ 1,1 %

INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL

TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS	VARIATION ANNUELLE EN %
3e TRIMESTRE 2020	130,59	+ 0,46 %
4e TRIMESTRE 2020	130,59	+ 0,20 %
1er TRIMESTRE 2021	130,69	+ 0,09 %

SMIC

HORAIRE	MENSUEL (35 H)
10,25 €	1 554,62 €

E-mail : contact@annonces-landaises.com - Plateforme : annoncelegalepro.annonces-landaises.com
LES ANNONCES LANDAISES, hebdomadaire habilité à publier les Annonces Légales et Judiciaires sur le département des Landes.
Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires.
Selon l'arrêté du 7 décembre 2020 modifiant l'arrêté du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publications des annonces judiciaires et légales, les annonces relatives aux constitutions de sociétés sont forfaitisées en fonction de la forme de la société, suivant l'annexe VIII mentionnée dans ce même arrêté. Les autres annonces restent facturées 1,78 € le mm/colonne pour 2021 en Aquitaine.

SCP Inter Barreaux de BRISIS-ESPOSITO
Avocats aux Barreaux de Dax, Mont-de-Marsan et Pau
Tél : 05 58 90 10 62 – 05 58 46 35 95 – 05 59 27 35 00

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES PAR SUITE DE LICITATION

A l'audience du Tribunal Judiciaire de Dax – rue des Fusillés

EN UN SEUL LOT
D'UNE PROPRIETE DE 14 HECTARES
COMPRENANT UNE GRANDE MAISON, UNE PETITE MAISON INDIVIDUELLE
ET UN GRAND HANGAR AVEC ECURIE

Commune de Tarnos (40220)
466 chemin d'Annelongue
Au plus offrant et dernier enchérisseur

MISE À PRIX : 300 000 €

avec faculté de baisse de mise à prix d'un quart à défaut d'enchères

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 9 SEPTEMBRE 2021 à 10 HEURES

Visite assurée le mercredi 25 août 2021 de 14 h à 15 h par la SCP COUCHOT-MOUYEN, huissiers de justice à Dax

Qu'aux requête, poursuites et diligences de Monsieur Guy Marcel BERRETEROT, demeurant Résidence Les Peintres d'Europe, Entrée Boticelli, 39 rue de l'Estagnas à 64200 Biarritz, ayant pour avocat Maître Elisabeth de BRISIS, avocat associé de la SCP de BRISIS-ESPOSITO, avocat au barreau de Dax y demeurant Résidence Praesidium 5 rue Ste Ursule, BP 145, 40100 Dax Cedex,

En présence de Monsieur Gérard André Martin BERRETEROT, demeurant Erretor Etchea à 64250 Louhossoa et de Madame Monique Adèle BERRETEROT, demeurant 75 rue Deveaux à 33200 Bordeaux Cauderan,

Il sera procédé le jeudi 9 septembre 2021 à 10 Heures en l'audience du Tribunal Judiciaire de Dax, au Palais de Justice de ladite ville, rue des Fusillés, à la vente aux enchères publiques EN UN SEUL LOT au plus offrant et dernier enchérisseur des biens suivants :

Désignation : Commune de Tarnos (40220), 466 chemin d'Annelongue, une propriété de 14 hectares comprenant une grande maison, une petite maison individuelle et un grand hangar avec écurie, située sur les parcelles cadastrées Section AE n° 70-71-72-73-75-76-77-78-79-80-81-82-83-84-85-86-87-88-89-93-94-95-293. Bien libre de toute occupation.

Mise à prix : Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des charges contenant les conditions de la vente déposé au Greffe du Tribunal Judiciaire de Dax par Maître Elisabeth de BRISIS, avocat de la SCP de BRISIS-ESPOSITO, et dont il peut être pris connaissance audit greffe et au Cabinet de l'avocat poursuivant, les enchères seront portées par ministère d'avocat exerçant près ledit Tribunal sur la mise à prix de :

Trois cents mille euros 300.000 €

Avec faculté de baisse de mise à prix d'un quart à défaut d'enchères

Frais Emoluments et enregistrement TVA s'il s'en produit, en sus.

Le présent placard est fait et rédigé par l'Avocat soussigné à Dax le 9 juillet 2021

Elisabeth de BRISIS avocat associé de la SCP de BRISIS-ESPOSITO

21400641-13

APPELS D'OFFRES - AVIS D'ENQUÊTE

COMMUNE DE PISSOS

Approbation du Schéma Directeur des Eaux Pluviales

Par délibération en date du 5 Juillet 2021, le Conseil Municipal de la commune de Pissos a approuvé le schéma Directeur d'Assainissement Pluvial.

Il est consultable à la Mairie de Pissos, au 51 route de Daugnague 40410 Pissos.

Fait à Pissos, le 6 Juillet 2021.

Le Maire de Pissos, Denis SAINTORENS

21400652-0

AVIS AU PUBLIC

APPROBATION DU ZONAGE DES EAUX PLUVIALES

Le public est informé que, par délibération du 8 Juillet 2021, le Conseil Communautaire de la Communauté Terres de Chalosse a approuvé le zonage des eaux pluviales des communes membres de la Communauté de Communes Terres de Chalosse.

La délibération est affichée au siège administratif de la Communauté de Communes pendant une durée de 1 mois.

Le dossier du zonage des eaux pluviales devenu exécutoire après la réalisation de l'ensemble des mesures de publicité prévues par le Code de l'Environnement, sera tenu à la disposition du public dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnels :

- Au siège administratif de la Communauté de Communes,
- En Mairies,
- À la Préfecture des Landes.

21400650-0

AVIS AU PUBLIC

APPROBATION DU ZONAGE DES EAUX USÉES

Le public est informé que, par délibération du 8 Juillet 2021, le Conseil Communautaire de la Communauté Terres de Chalosse a approuvé la révision du zonage des eaux usées des communes membres de la Communauté de Communes Terres de Chalosse.

La délibération est affichée au siège administratif de la Communauté de Communes pendant une durée de 1 mois.

Le dossier de révision du zonage des eaux usées devenu exécutoire après la réalisation de l'ensemble des mesures de publicité prévues par le Code de l'Environnement, sera tenu à la disposition du public dans les lieux suivants aux jours et heures habituels d'ouverture, sauf jours fériés et jours de fermeture exceptionnels :

- Au siège administratif de la Communauté de Communes
- En Mairies,
- À la Préfecture des Landes.

21400651-0

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNALE SUR LE PÉRIMÈTRE DE L'ANCIENNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE MONTFORT-EN-CHALOSSE

Par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terres de Chalosse, en date du 8 juillet 2021, a été approuvé le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur le périmètre de l'ancienne Communauté de Communes du canton de Montfort-en-Chalosse. Cette délibération est affichée au siège de la Communauté de Communes et dans les 34 mairies des communes membres de la Communauté de Communes Terres de Chalosse, pendant un mois.

Le dossier est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes Terres de Chalosse, dans les 34 mairies des communes membres, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, et à la Préfecture des Landes.

214006470-0

INSTITUTION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN ATTACHÉ AU PLUI SUR LE PÉRIMÈTRE DE L'ANCIENNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MUGRON

Par délibération en date du 8 juillet 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Terres de Chalosse a décidé d'instituer un Droit de Préemption Urbain (DPU) sur l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) opposable aux tiers sur le périmètre de l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Mugron.

Cette délibération et les plans délimitant les terrains soumis au Droit de Préemption Urbain sont tenus à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes Terres de Chalosse, aux jours et heures habituels d'ouverture, et en Préfecture des Landes.

21400648-0

INSTITUTION DU DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN ATTACHÉ AU PLUI SUR LE PÉRIMÈTRE DE L'ANCIENNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE MONTFORT-EN-CHALOSSE

Par délibération en date du 8 juillet 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Terres de Chalosse a décidé d'instituer un Droit de Préemption Urbain (DPU) sur l'ensemble des zones urbaines (U) et à urbaniser (AU) du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) opposable aux tiers sur le périmètre de l'ancienne Communauté de Communes du canton de Montfort-en-Chalosse.

Cette délibération et les plans délimitant les terrains soumis au Droit de Préemption Urbain sont tenus à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes Terres de Chalosse, aux jours et heures habituels d'ouverture, et en Préfecture des Landes.

21400649-0

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

COMMUNE DE MEILHAN 40400
Correspondant : Madame Patricia Loubère, Maire
Adresse : Mairie de Meilhan 215 Rue Robert Félix 40400 Meilhan
Téléphone : 05 58 44 10 18 - Courriel : mairie@meilhan40.fr

Objet du marché : Création d'un réseau eaux pluviales

Type de marché de travaux : « exécution »

Voirie – Réseaux EP : Réseaux EP : 600 ml - Regards et avaloirs - Fossé

Conditions de participation et critères de jugement des offres : Les conditions et critères énoncés dans le Règlement de Consultation : Garanties et capacités professionnelles, techniques et financières documents DC 1 DC 2 ou sur papier libre.

Offre économique la plus avantageuse appréciée en fonction des critères ci-dessous avec leur pondération : Prix (sur 10 points) coefficient de pondération 70 % - Valeur technique (sur 10 points) coefficient de pondération 30 % – Rédaction d'un mémoire technique.

Retrait du dossier : Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement sur la plateforme de marché public https://marchespublics.landespublic.org/.

Type de procédure : Marché à procédure adaptée selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 du Code de la commande publique

Rédaction des offres : en français uniquement

Financement : paiement mensuel des acomptes avec un délai de 30 jours ; retenue de garantie de 5 % ou caution ; fonds propre de la commune

Renseignements techniques : SARL CAUROS Viabilis – Didier Deslous - Tél : 09 70 24 84 37

Date de réception des offres : Le 28 juillet 2020 à 11h 45

Plateforme https://marchespublics.landespublic.org/.

Date d'envoi du présent avis à la publication : le 30/06/2021, plateforme landespublic.org/ Les Annonces Landaises.

Le Maire, Mme LOUBERE Patricia

21400607-0

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNALE SUR LE PÉRIMÈTRE DE L'ANCIENNE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MUGRON

Par délibération du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Terres de Chalosse, en date du 8 juillet 2021, a été approuvé le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur le périmètre de l'ancienne Communauté de Communes du Pays de Mugron. Cette délibération est affichée au siège de la Communauté de Communes et dans les 34 mairies des communes membres de la Communauté de Communes Terres de Chalosse, pendant un mois.

Le dossier est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté de Communes Terres de Chalosse, dans les 34 mairies des communes membres, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, et à la Préfecture des Landes.

21400646-0

LES ANNONCES LANDAISES

SE CHARGENT DE VOTRE PUBLICITÉ

LA PARUTION DANS NOTRE JOURNAL TOUS LES SAMEDIS

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

LIVRAISON ET FOURNITURE DE REPAS AU RESTAURANT SCOLAIRE
relance suite au classement sans suite de la MAPA 21-03

Maître d'ouvrage :

COMMUNE DE ROQUEFORT
1 place du Soleil d'Or 40120 Roquefort
05 58 45 50 46 - mairie@roquefort40.fr

Mode de passation : MAPA selon les articles L 2123-1 et R 2123-1 du Code de la commande publique.

Objet du marché : livraison et fourniture de repas au restaurant scolaire (repas enfants et repas adultes)

Code CPV : 55521200

Durée du marché : le marché débutera le 31 août 2021 et prendra fin au 30 août 2024. Reconduction expresse

Obtention des dossiers de consultation : Les dossiers sont à télécharger sur la plateforme départementale www.landespublic.org.

Date limite de réception des offres : vendredi 20 août 2021 à 12 h

Les soumissionnaires devront adresser leur offre avant les date et heure limites à Mairie, 1 place du Soleil d'Or 40120 Roquefort, sous pli recommandé avec accusé de réception ou le déposer en Mairie contre récépissé à cette même adresse, ou sur le site www.landespulic.org.

L'enveloppe portera la mention : « MAPA 21-04 – livraison et fourniture de repas au restaurant scolaire ».

Pièces à fournir par les candidats : voir règlement de la consultation

Critères de sélection des offres et pondération : 1 : Expérience de la société soumissionnaire dans le type de prestation demandée et références de proximité pour une prestation identique 0.40 - **2 :** Politique nutritionnelle et variété des menus 0.30 - **3 :** Prix 0.20 - **4 :** Originalité, créativité et performance des projets d'animation (découverte du goût, repas à thème, etc) 0.10

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date de réception des offres

Renseignements d'ordre administratif et technique : Mairie de Roquefort 1 place du Soleil d'Or 40120 Roquefort, Tél : 05 58 45 50 46 / fax : 05 58 45 53 63 - mairie@roquefort40.fr

Date d'envoi de l'avis à la publication : mercredi 7 juillet 2021

21400645-0

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique unique préalable à un défrichement de 45 ha 50 a 00 ca et à un permis de construire pour un projet d'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Lesperon

Demandeur : Centrale solaire Orion 30 représentée par Monsieur Xavier BARBARO 4 rue Euler 75008 Paris

Une enquête publique unique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de Lesperon, siège de l'enquête publique unique, durant 30 jours consécutifs, **du lundi 12 juillet 2021 à 09 h au mardi 10 août 2021 à 17 h.**

La Préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté d'autorisation de défrichement et la décision de permis de construire.

Monsieur Florent DEVAUD a été désigné en qualité de Commissaire Enquêteur par décisionn° E21000047 /64 de la Présidente du tribunal administratif de Pau du 8 juin 2021.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment la demande de défrichement, la demande de permis de construire, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale et la réponse du maître d'ouvrage :

• Sur support papier : à la mairie de Lesperon, siège de l'enquête publique unique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit le lundi de 08 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le mardi de 08 h à 12h et de 14 h à 18 h, le mercredi de 08 h à 12 h, le jeudi de 08 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le vendredi de 08 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

• Sur un poste informatique à la mairie de Lesperon, siège de l'enquête publique unique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

• Sur le site internet des services de l'État dans les Landes à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications – Publications légales – Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, **du lundi 12 juillet 2021 à 09 h au mardi 10 août 2021 à 17 h,** être :

• Consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Lesperon, siège de l'enquête publique unique.

• Envoyées par courrier à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur à la mairie de Lesperon, siège de l'enquête publique unique 54 place Saint-Pierre 40260 Lesperon.

• Transmises par courriel à pref-amenagement@landes.gouv.fr **avant le mardi 10 août 2021 à 17 h.** Elles devront porter la mention : « à l'attention de Monsieur le Commissaire Enquêteur (EP déf + PC LESPERON) ».

Monsieur Florent DEVAUD recevra le public à la mairie de Lesperon aux dates et heures suivantes : **lundi 12 juillet 2021 de 09 h à 12 h - mercredi 4 août 2021 de 09 h à 12 h - mardi 10 août 2021 de 14 h à 17 h.**

Toutes informations sur ladite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage, Centrale solaire Orion 30, représentée par Madame Emmanuelle CLAVERIE 4 rue Euler 75008 Paris – 06 98 16 31 08 – emmanuelle.claverie@neoen.com

Copies du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur seront déposées à la mairie de Lesperon, siège de l'enquête publique unique, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes, service nature et forêt (SNF) (05 58 51 30 60) - service aménagement risques (SAR) (05 58 51 32 94) et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La Préfète, Cécile BIGOT-DEKEYZER

21400643-0

WWW.ANNONCES-LANDAISES.COM

PRÉFÈTE DES LANDES
Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique préalable à une demande d'évaluation environnementale de reconstruction du barrage de la nasse au sein de la réserve naturelle nationale du courant d'Huchet sur la commune de Léon

Demandeur : SIAG de la réserve naturelle du courant d'Huchet, Mairie de Moliets-et-Maâ,

Place de l'hôtel de Ville 40660 Moliets-et-Maâ

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte dans les mairies de Léon, siège de l'enquête publique, Moliets-et-Maâ et Vielle-Saint-Girons durant 31 jours consécutifs du **lundi 12 juillet 2021 à 09 h au mercredi 11 août 2021 à 17 h inclus.**

La Préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté approuvant la reconstruction du barrage de la nasse au sein de la réserve naturelle nationale du courant d'Huchet.

Madame Françoise LACOIN VILLENAVE a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur par décision n° E21000055/64 de la Présidente du tribunal administratif de Pau en date du 16 juin 2021.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment le dossier de demande d'autorisation environnementale de reconstruction du barrage de la nasse au sein de la réserve naturelle nationale du courant d'Huchet et le résumé non technique :

• Sur support papier :

A la mairie de Léon, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit le lundi de 09 h à 12 h, du mardi au vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le samedi de 09 h à 12 h.

A la mairie de Moliets-et-Maâ aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit le lundi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h, le mardi de 09 h à 12 h, du mercredi au vendredi de 09 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

A la mairie de Vielle-Saint-Girons aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit du mardi au vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h.

• Sur un poste informatique : dans les mairies de Léon, siège de l'enquête publique, de Moliets-et-Maâ et de Vielle-Saint-Girons aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

• Sur le site internet des services de l'État dans les Landes : à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications – Publications légales – Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, **du lundi 12 juillet 2021 à 09 h au mercredi 11 août 2021 à 17 h,** être :

• Consignées par écrit sur les registres d'enquête ouverts à cet effet dans les mairies de Léon, siège de l'enquête publique, de Moliets-et-Maâ et de Vielle-Saint-Girons aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux.

• Envoyées par courrier à l'attention de Madame la Commissaire Enquêteur à la mairie de Léon, siège de l'enquête publique 83 Grand'rue 40550 Léon.

• Transmises par courriel à pref-amenagement@landes.gouv.fr **avant le mercredi 11 août 2021 à 17 h.** Elles devront porter la mention : « à l'attention de Madame la Commissaire Enquêteur (EP barrage de la nasse LÉON) ».

Madame Françoise LACOIN VILLENAVE se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations dans les conditions suivantes :

Mairie de Léon : Lundi 12 juillet 2021 de 09 h à 12 h - Mercredi 11 août 2021 de 14 h à 17 h.

Mairie de Moliets-et-Maâ : Vendredi 23 juillet 2021 de 14 h à 17 h – Mardi 3 août 2021 de 09 h à 12 h

Mairie de Vielle-Saint-Girons : Jeudi 29 juillet 2021 de 10 h à 12 h.

Toutes informations sur ladite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage, Monsieur François FAURE – SIAG de la réserve naturelle du courant d'Huchet 374 rue des Berges du Lac 40550 Léon – 05 58 48 73 91 – rn.courant.huchet@wanadoo.fr .

Copies du rapport et des conclusions du Commissaire Enquêteur seront déposées à la mairie de Léon, siège de l'enquête publique, à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Landes, service police de l'eau et des milieux aquatiques (SPEMA (05 58 51 30 42) – ainsi que sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

La Préfète, Cécile BIGOT-DEKEYZER

21400644-0

LES ANNONCES LANDAISES
HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET LÉGALES

SE CHARGE DE VOS
APPELS D'OFFRES &
AVIS D'ENQUÊTES
WWW.ANNONCES-LANDAISES.COM

PRÉFÈTE DES LANDES
Liberté
Égalité
Fraternité

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique unique préalable à une demande de concession de plage naturelle sur la commune de Capbreton

Demandeur : Commune de CAPBRETON Place Saint-Nicolas 40130 Capbreton représentée par Monsieur Patrick LACLÉDÈRE

Une enquête publique portant sur le projet susmentionné, est ouverte à la mairie de Capbreton, siège de l'enquête publique, durant 17 jours consécutifs **du mercredi 4 août 2021 à 08 h 30 au vendredi 20 août 2021 à 16 h 30.**

La Préfète des Landes est l'autorité compétente pour prendre l'arrêté de concession d'utilisation du domaine public maritime.

Madame Liliane OTAL BORDET a été désignée en qualité de Commissaire Enquêteur par décision n° E21000056 /64 de la présidente du tribunal administratif de Pau du 16 juin 2021.

Toute personne intéressée pourra consulter le dossier d'enquête comprenant notamment le dossier de demande de concession de plage naturelle et les avis des personnes publiques associées :

• Sur support papier : à la mairie de Capbreton, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit le lundi de 08h00 à 18h00, du mardi au jeudi de 08 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 08 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, le samedi de 09 h à 12 h.

• Sur un poste informatique : à la mairie de Capbreton, siège de l'enquête publique, aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux, soit le lundi de 08 h à 18 h, du mardi au jeudi de 08 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, le vendredi de 08 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, le samedi de 09 h à 12 h.

• Sur le site internet des services de l'État dans les Landes à l'adresse suivante www.landes.gouv.fr puis sélectionner rubrique Publications – Publications légales – Enquêtes publiques.

Les observations et propositions relatives au projet pourront, du mercredi 4 août 2021 à 08 h 30 au vendredi 20 août 2021 à 1 6h 30 inclus, être :

• Consignées par écrit sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de Capbreton, siège de l'enquête publique.

• Envoyées par courrier à l'attention de Madame la Commissaire Enquêteur à la mairie de Capbreton, siège de l'enquête publique Place Saint-Nicolas 40130 Capbreton.

• Transmises par courriel à pref-amenagement@landes.gouv.fr avant le vendredi 20 août 2021 à 16 h 30. Elles devront porter la mention : « à l'attention de Madame la Commissaire Enquêteur (EP concession plage naturelle CAPBRETON) ».

Madame Liliane OTAL BORDET recevra le public à la mairie de Capbreton aux dates et heures suivantes : **mercredi 4 août 2021 de 08 h 30 à 12 h - jeudi 12 août 2021 de 13 h 30 à 17 h 30 - vendredi 20 août 2021 de 13 h 30 à 16 h 30.**

Toutes informations sur ladite demande pourront être sollicitées auprès du maître d'ouvrage, Commune de Capbreton Place Saint-Nicolas 40130 Capbreton – 05 58 72 10 09 – secretariat-general@capbreton.fr.

Copie du rapport et des conclusions de la Commissaire Enquêteur sera déposée à la mairie de Capbreton, siège de l'enquête publique, à la Direction Départementale des Territoires et de la mer des Landes, service de la police de l'eau et milieux aquatiques (SPEMA) (05 58 51 30 42) et sur le site internet des services de l'État dans les Landes où elles seront tenues à la disposition du public pendant un an à compter de la clôture de l'enquête. La Préfète, Cécile BIGOT-DEKEYZER

21400662-0

CDG 40
CENTRE DE GESTION

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

Pourvoir adjudicateur :
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DES LANDES
Maison des communes, 175 place de la caserne Bosquet,
BP 30069, 40002 Mont-de-Marsan cedex
Tél : 05 58 85 80 30 - email : marche.public@cdg40.org

Objet : Réf : 2021 00003 00000 00 00 – Prestations de formation sur la santé et sécurité au travail des agents de la fonction publique territoriale des collectivités membres du groupement de commandes coordonné par le CDG40.

Procédure de passation : MAPA selon les articles L2123-1 et R2123-1 du Code de la commande publique

Lieu d'exécution : département des Landes

Lots : Lot 1 : Conduite de véhicules et sécurité routière, **Lot 2 :** Transport de marchandises - **Lot 3 :** CACES et travail en hauteur - **Lot 4 :** Espaces confinés (Certificat d'Aptitude à Travailler en Espaces Confinés), **Lot 5 :** Prévention incendie - **Lot 6 :** Amiante - **Lot 7 :** Secourisme - **Lot 8 :** Certiphyto - **Lot 9 :** Tests QCM IPR - **Lot 10 :** Soudage - **Lot 11 :** Spectacles et festivités.

Durée du marché : 12 mois fermes et possibilité de deux reconductions tacites de 12 mois chacune

Critères de sélection des candidatures : Voir article 15 du règlement de consultation

Critères de sélection des offres : Voir article 17 du règlement de consultation

Critères de jugement des offres : 35 % prix – 25 % valeur technique – 25 % expériences et compétences, 15 % délais et planification

Conditions et modes de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels : Le dossier de consultation des entreprises (DCE) est consultable et téléchargeable gratuitement sur la plateforme dématérialisée suivante : https://marchespublics.landespublic.org

Remise des candidatures et des offres : Conditions de remise fixées à l'article 16 du règlement de consultation et au plus tard le **9 septembre 2021 à 12h00**

Renseignements complémentaires : Emmanuel MANARILLO, service Marchés publics et groupements du CDG40, marche.public@cdg40.org

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif, cours Lyautey, 64016 Pau Cedex - Email : greffe.ta-pau@juradm.fr, Tél : 05 59 84 94 40 / Fax : 05 59 02 61 98

Instance de recours : Tribunal Administratif, cours Lyautey, 64016 Pau Cedex - Email : greffe.ta-pau@juradm.fr, Tél : 05 59 84 94 40 / Fax : 05 59 02 61 98

Date d'envoi de la publication : 05 juillet 2021

La Présidente, Jeanne COUTIÈRE

21400609-0

WWW.ANNONCES-LANDAISES.COM

CONSTITUTIONS

AVIS DE CONSTITUTION

Création de la SCI :

Les Intrépides

Siège : 64 impasse Trieste 40350 Pouillon

Capital : 1.000 €

Objet : L'acquisition, l'administration, la restauration, la construction, et l'exploitation par bail, location ou autrement, de biens et droits immobiliers.

Gérants : Maxime PAGEOT, 63 impasse Trieste 40350 Pouillon, Samuel TACHOIRES, 70 allée de Baric Haout 40350 Pouillon.

Durée : 99 ans au RCS de Dax.

Cessions soumises à agrément.
21AL02377

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
4 rue Eugène Montel
11100 Narbonne

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 14 juin 2021, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée (SAS) dénommée :

ÇA ROULE

Capital : 8.000 €

Siège : 344 Route du Pouy 40380 Cassen

Objet : L'activité de transport public routier de marchandises au moyen de véhicules n'excédant pas un poids maximum autorisé de 3.5 tonnes ; loueur de véhicules avec conducteur destinés au transport de marchandises au moyen de véhicules n'excédant pas un poids maximal autorisé de 3.5 tonnes.

Président : M. Christophe VIDAL demeurant 165 Allée de Capblane 40110 Villenave, né le 1er Août 1978 à Bédarieux (34).

Directeurs généraux : M. Lionel VIDAL demeurant 19 Grand Rue 34725 Saint-André-de-Sangonis, né le 14 Juillet 1980 à Bédarieux (34), et Madame Valérie LASSIDOUET demeurant 27 rue de Hibe 40400 Tartas, née le 23 Juin 1984 à Dax (40).

Admission aux assemblées - Vote : Tout associé peut participer aux assemblées, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Transmission des actions : sauf en cas de cession entre associés, toute cession de titres de la Société est soumise à agrément de la collectivité des associés.

Durée : 99 ans à compter de la date de son immatriculation au RCS de Dax.
21AL02538

Prescripteur,

Une annonce à Paris, Marseille, Lyon, Strasbourg, Lilles, Nantes... Ne cherchez plus un correspondant,

LES ANNONCES LANDAISES
se chargent de tout

- un **gain** de temps,
- un seul **interlocuteur**,
- un meilleur **service**,
- une **fiabilité** de notre correspondant,
- aucun surcoût.

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé en date du 7 février 2021 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **PCO**

Forme : Société par Actions Simplifiée

Capital : 1.638.018 €

Siège : 6 Place de la Liberté 40800 Aire-sur-l'Adour

Objet : La prise de participation et la gestion active de sociétés et d'entreprises.

Durée : 99 années

Exercice du droit de vote : Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité du capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix au moins. Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède.

Transmissions d'actions : Les actions sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à un cessionnaire non associé qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts des actions. La transmissions des actions émises s'opère par virement de compte à compte sur production d'un ordre de mouvement inscrit sur le registre des mouvements coté et paraphé.

Président : Madame Pauline OURLIAC, née le 24 janvier 1994 à Grand-Bourg, de nationalité française, demeurant 6, Place de la Liberté 40800 Aire-sur-l'Adour.

Immatriculation : RCS Mont-de-Marsan
21AL02751

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 1er juin 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée

Dénomination :

FOOD AQUI

Siège Social : 158 Rue de la Gare 40150 Soorts-Hossegor

Capital social : 10.000 €

Objet : La prestation de tous services dans le domaine de la restauration à domicile ou sur le lieu de travail. La mise en relation entre ses clients et un portefeuille de restaurateurs partenaires, en particulier par l'intermédiaire d'un site internet. La livraison, directement ou indirectement par l'intermédiaire de prestataires de services tiers, de tout produit se rattachant à l'objet social, notamment tout produit alimentaire, plats cuisinés, boissons, sans fabrication par la Société. L'administration et la promotion d'un site internet dédié à cette activité.

Durée : 99 années

Gérants : Mme Olivia DE ROBERT DE LAFREGEYRE demeurant 158 Rue de la Gare, 40150 Soorts-Hossegor, France.

M. Felix IBEH demeurant 21 Route de Bayonne 40230 Bénesse-Maremne, France.

La société sera immatriculée au RCS de Dax.

Le Gérant
21AL02773

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte statutaire en date du 01/07/2021, il a été constitué une Société Civile Immobilière dénommée :

SCI DEYTIEUX

Objet social : L'acquisition, la location et éventuellement la vente de biens immobiliers.

Siège social : 69 Impasse des Becuts 40260 Castets

Capital : 200 €

Gérance : M. DEYTIEUX Guillaume demeurant 17 rue Gae Aulenti 33290 Parempuyre.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dax
21AL02708

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte sous seings privés, en date à Saint-Pierre-du-Mont (40280), du 7 Juillet 2021, en cours d'enregistrement, il a été constitué une Société Civile Immobilière (SCI), présentant les caractéristiques suivantes :

Objet : Acquisition, construction, prise à bail, gestion, location et administration de tout bien immobilier et mobilier, dont en particulier, un immeuble sis à SAINT PIERRE DU MONT (40280), 1965, Avenue du Président J-F Kennedy.

Dénomination : **SCI du 1965**

Siège social : 1877, Avenue du Président J-F Kennedy 40280 Saint-Pierre-du-Mont.

Durée : 99 années, à compter de l'immatriculation au RCS.

Apports — Capital social : 10.000 €, constitué par des apports en numéraire, divisé en 100 parts sociales de 100 € chacune, numérotées de 1 à 100, attribuées aux associés proportionnellement à leurs apports respectifs.

Gérance : M. Frédéric COUTELIER, demeurant à 40280 Benquet, 380 Route de Bretagne, et M. Jean-Claude MANCINI, demeurant à 40280 Saint-Pierre-du-Mont., 1877, Avenue du Président J-F Kennedy, ont été désignés en qualité de Gérant.

Cession — Transmission de parts : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, conjoints, ascendants et descendants de l'associé. Toute cession à des tiers étrangers de la société est soumise à l'agrément des associés représentant les 3/4 du capital social.

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

Pour avis et insertion
21AL02775

SELARL Office Notarial
Monique et Héloïse BRAJOU
Notaires associés
467, avenue François 1er
62152 HARDELOT
Tél. 03 21 99 23 00
Notaires

Suivant acte reçu par Me Monique BRAJOU, Notaire à Neufchatel-Hardelot, le 8 juillet 2021, a été constitué la Société Civile dénommée

SCI TURENNE

Forme : Société Civile Immobilière

Capital social : 2000 €en numéraire.

Siège social : 79 Impasse des Œillets 40150 Soorts-Hossegor

Objet social : L'achat, la vente, l'administration par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, construction, échange, apport ou autrement ; la Société peut accorder sa caution hypothécaire aux souscripteurs de ses parts en garantie des emprunts que ceux-ci contracteraient pour libérer leur apport et ainsi permettre à la Société de réaliser son objet social. L'achat, la vente de parts sociales ou d'actions de Société en FRANCE, et à l'Étranger. Et plus particulièrement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers.- L'organisation du patrimoine familial en vue d'en faciliter la gestion, la transmission et afin d'éviter qu'il ne soit livré aux aléas de l'indivision. La gestion patrimoniale de titres de Société ou d'un portefeuille d'actions, d'obligations ou de toutes autres valeurs mobilières.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

Gérants : Monsieur Gauthier PLOMION demeurant 79 Impasse des Œillets 40150 Soorts-Hossegor, Madame Laurence HESPEL épouse de Monsieur Gauthier PLOMION demeurant 79 Impasse des Œillets 40150 Soorts-Hossegor.

Immatriculation : La Société sera immatriculée au RCS de Dax.

Cession de parts sociales – Agrément : Libres entre Associé

Agrément à des tiers. La décision d'agrément est de la compétence de la Gérance.

Pour avis, Me Monique BRAJOU
21AL02782

SELARL OFFICE NOTARIAL
Monique et Héloïse BRAJOU
Notaires Associés
62152 Hardelot
Tél. 03 21 99 23 00

Suivant acte reçu par Me Monique BRAJOU, Notaire à Neufchatel-Hardelot, le 8 juillet 2021, a été constitué la Société Civile dénommée

SCI TURENNE

Forme : Société Civile Immobilière

Capital social : 2.000 € en numéraire

Siège social : 79 Impasse des Œillets 40150 Soorts-Hossegor

Objet social : L'achat, la vente, l'administration par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, construction, échange, apport ou autrement ; la Société peut accorder sa caution hypothécaire aux souscripteurs de ses parts en garantie des emprunts que ceux-ci contracteraient pour libérer leur apport et ainsi permettre à la Société de réaliser son objet social. L'achat, la vente de parts sociales ou d'actions de Société en France, et à l'Étranger. Et plus particulièrement la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers. L'organisation du patrimoine familial en vue d'en faciliter la gestion, la transmission et afin d'éviter qu'il ne soit livré aux aléas de l'indivision. La gestion patrimoniale de titres de Société ou d'un portefeuille d'actions, d'obligations ou de toutes autres valeurs mobilières.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

Gérants : Monsieur Gauthier PLOMION demeurant 79 Impasse des Œillets 40150 Soorts -Hossegor, Madame Laurence HESPEL épouse de Monsieur Gauthier PLOMION demeurant 79 Impasse des Œillets 40150 Soorts-Hossegor. Immatriculation : La Société sera immatriculée au RCS de Dax.

Cession de parts sociales – Agrément : Libres entre Associés

Agrément à des tiers. La décision d'agrément est de la compétence de la Gérance.

Pour avis, Me Monique BRAJOU
21AL02779

Notaire

SARL Laure LARRAN
Olivier MAYSONNAVE et Hélène MOUNAIX
Notaires associés
168 route de Bayonne
Peyrehorade (Landes)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Laure LARRAN, notaire associé à Pouillon, 130 rue du Général Labat, le 7 juillet 2021, a été constituée une société civile, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **LOULETOM**

Siège : Gaas (40350), 250 route de Miousicq

Forme : Société Civile Immobilière

Capital : deux mille euros (2.000 €)

Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

Gérant : Monsieur Stéphane DELPHIN demeurant à Gaas (40350) 250 route de Miousicq et Madame Stéphanie GUILMOT demeurant à Gaas (40350) 250 route de Miousicq.

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Dax.

Pour avis
21AL02778

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu le 02 juillet 2021 par Maître Isabelle CHARBONNÉ, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée dénommée « Isabelle CHARBONNÉ et Pierre Yves FAUCONNIER, Notaires associés», titulaire d'un Office Notarial à Bordeaux, 43, Cours Xavier Arnozan, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SURF SHELTER**

Forme : Société Civile Immobilière

Siège Social : 670 route de Pées 40560 Vielle-Saint-Girons

Objet : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens mobiliers et immobiliers, de toute participation dans toutes sociétés et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent. L'acquisition, la prise à bail, la propriété de tous biens immeubles et meubles et notamment les biens et droits immobiliers sis à Vielle-Saint-Girons (40560) 670 route de Pées cadastré Section AK numéro 4 ainsi qu'éventuellement la vente des biens sociaux.

Durée : 99 années

Capital social : 1.000 €

Gérants : M. Ludovic RENOULT demeurant 44 avenue Simone de Beauvoir 40130 Capbreton, M. Pierre RIU demeurant 57 avenue Maury 40150 Soorts-Hossegor.

Transmission des parts : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera immatriculée au RCS de Dax

21AL02842

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à Mant du 06/07/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : **MF IMMO**

Siège social : 1592 Chemin de Touyarot 40700 Mant

Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la gestion en pleine propriété, en nue-propriété seulement ou en usufruit seulement, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, la réfection, la rénovation, la réhabilitation, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément de biens et droits immobiliers en question.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS.

Capital social : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : M. Maxime FEDENSIEU demeurant Quartier Bas de Luy 1329 Impasse du Pavillon 40700 Mant, et Mme Sylvie FEDENSIEU demeurant Quartier Bas du Luy 40700 Mant.

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.

Immatriculation de la Société au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis, la Gérance

21AL02788

KALIS AVOCATS
10 Boulevard d'Augusta
64200 BIARRITZ

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte sous seing privé du 05 juillet 2021, il a été constitué une société civile de moyens présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCM ARRIDOLET**

Capital : 1 000 euros

Siège : Centre médical Tourren, chemin de Mattecu, 40230 Saint Vincent de Tyrosse

Objet : Faciliter l'activité professionnelle de ses membres par la mise en commun de moyens utiles à l'exercice de leur profession.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS

Co-Gérants :

- Mme Pauline COLLET, demeurant 14 Allée du Maine à Labenne (40530)- Mme Laura REFUVEILLE épouse MIGNOT, demeurant 185 Chemin de Garatea à Mouguerre (64990)

Immatriculation : RCS de DAX

Pour avis.

21AL02798

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
980 av Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIÉTÉ

Dénomination : **NEO PRO-FIT**

Forme : SARL

Capital : 1.000 €

Siège social : 4145 Route d'Estang 40240 Labastide-d'Armagnac

Objet : Courtage en prêt, et conseil financier, courtage en assurance et placements, l'activité d'agent commercial.

Gérant : M. Christophe HALLARD-CLOT demeurant 4145 Route d'Estang 40240 Labastide-d'Armagnac

Durée : 50 années

RCS : Mont-de-Marsan

21AL02823

Me Claire NICOLAS-CHABANNES
Me Paul-Mathieu CHABANNES
27 Rue de Mathiou
40150 Soorts-Hossegor
etude.chabannes@notaires.fr
05 58 98 98 50

Par acte authentique reçu par Me Paul-Mathieu CHABANNES, Notaire à Soorts-Hossegor (Landes) en date du 6 juillet 2021, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société d'exercice libérale à Responsabilité Limitée

Dénomination :

CABINET DE SEIGNOSSE

Capital : 1.000 €

Siège : 683 avenue de Larrigan à Seignosse (40510)

Objet : l'activité de chirurgien-dentiste

Durée : 99 années

Gérant : Madame Delphine MICHEL demeurant 244 route du Bastot à Saubrigues (40230)

Immatriculation : au RCS de DAX

Pour avis.

21AL02793

OFFICE NOTARIAL
L. GINESTA K. DUVIGNAC-DELMAS C. GINESTA
1058 Av Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Me Karine DUVIGNAC-DELMAS, Notaire à Mont-de-Marsan, les 9 et 13 juillet 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI CEMO-SEMY**

Siège : Bas-Mauco (40500), 74 Avenue de la Forêt de Maucor.

Durée : 99 ans

Objet : l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, La vente de tous immeubles et biens immobiliers, Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Capital social : cent vingt et un mille euros (121.000 €) divisé en 12.100 parts de 10 € chacune.

Apports en nature : Par Madame Cécile POURQUEY, immeuble sis commune de Bas-Mauco (Landes) 74 Avenue de Forêt de Maucor Section A numéros 303 - 310 pour une contenance totale de 04a 71ca évalué à la somme de cent vingt mille Euros ..... 120.000 €

Apports en numéraire : de la somme de 1.000 € par Monsieur OUHAB, la somme de 500 €, par Madame OUHAB née POURQUEY, la somme de 500 €.

Gérants : Premier gérant : Mme Cécile POURQUEY épouse OUHAB, demeurant à Haut-Mauco, née à Talence (Gironde) le 14 avril 1977,

Second gérant : M. Mohammed OUHAB demeurant à demeurant à Haut-Mauco, né à Tigzirt (Maroc) le 11 novembre 1975.

Cessions de parts : Les parts sociales sont librement cessibles uniquement entre associés

La Société sera immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis et mention

Me DUVIGNAC-DELMAS

21AL02836

Par acte SSP du 09/07/2021 il a été constitué une **SARL à associé unique** dénommée:

FC ECO CONFORT

Siège social : 41 chemin de sauboua 40410 PISSOS

Capital : 100 €

Objet : L'installation et la rénovation de cheminées, de poêles et de tout autre appareil de chauffage, le ramonage, la réalisation de tous travaux de rénovation ou de réhabilitation de bâtiments.

Gérant : M. CAMELEYRE Fabrice 41 Chemin de Sauboua 40410 PISSOS

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de MONT-DE-MARSAN

21AL02800

SUD ATLANTIQUE
ZA la Carrère, 99 rue de la Cantère
40990 St-Vincent-de-Paul

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Mimizan du 12 juillet 2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale :

BURGER LANDES

Siège social : 28 rue du Théâtre 40200 Mimizan

Objet social : La fabrication de plats cuisinés, burgers, salades, sandwichs, restauration rapide, à consommer sur place, à emporter et à livrer, l'activité de traiteur et cuisine à domicile, la vente de boissons alcoolisées et non alcoolisées à consommer sur place et à emporter dans le cadre de la licence 3

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés

Capital social : 1.000 €

Gérance : Monsieur Jordi GRIMAUD demeurant 22 rue du Théâtre 40200 Mimizan, Monsieur Cédric ANDUJAR demeurant 3 rue du Théâtre 40200 Mimizan.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

21AL02843

AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP en date du 30/06/2021, il a été constitué une SASU dénommée :

SAM DONN'FAIM

Siège social : 4 bis rue des Écoles, Résidence de l'Océan, App 103, 40200 Mimizan.

Capital : 1.000 €

Objet social : Food truck, snack ambulant.

Président : M MONFOUGA Samuel demeurant 4 bis rue des Écoles, Résidence de l'Océan, App 103, 40200 Mimizan élu pour une durée de 99 ans.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Mont-de-Marsan.

21AL02826

Me Christophe BALLU
85 avenue Charles Despiau
40370 Rion-des-Landes

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Christophe BALLU, Notaire à Rion-des-Landes, le 07 juillet 2021, en cours d'enregistrement, il a été constitué une Société Civile, ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **SCI DE L'OYAT**

Siège : Rion-des-Landes (40370) 569 avenue Albert Poisson.

Durée : cinquante (50) années

Objet : acquisition, gestion et exploitation par location ou autrement, hormis la location en meublé, de tous biens ou droits immobiliers, prise de participation dans toutes sociétés immobilières, obtention de toutes ouvertures de crédit, prêts ou facilités de caisse et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet.

Capital social : mille euros (1.000 €) constitué par apports en numéraire.

Gérant : Monsieur Bastien DUBERNET, époux de Madame Marie-Laure, demeurant à Rion-des-Landes (Landes) 569 avenue Albert Poisson.

Parts sociales : Toutes les mutations entre vifs, à titre gratuit ou onéreux, de parts sociales sont soumises à l'agrément y compris celles au profit d'un ascendant ou descendant. L'agrément est de la compétence de la collectivité des associés se prononçant par décision ordinaire.

La Société est en cours d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax

Pour avis et mention, Me BALLU

21AL02844

AVIS DE CONSTITUTION

Avis de donné de la constitution en date du 30 juin 2021 d'une Société Civile Immobilière

MORLAES

Objet social : Acquisition de biens immobiliers. Gestion, administration, location de tous biens ou droits immobiliers à usage d'habitation, professionnel ou commercial.

Siège social : 250 route de Laouga, Cassen (40380).

Durée de la société : 99 ans à compter de l'immatriculation.

Capital social : 100 €

Gérants : André MORLAES et Corinne DARRIBEYROS épouse MORLAES demeurant ensemble au 250 route de Laouga à Cassen (40380), Damien MORLAES demeurant au 44 rue des prairies à Pontonx-sur-l'Adour (40465), Marion MORLAES demeurant au 46 rue des prairies à Pontonx-sur-l'Adour (40465).

Immatriculation : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Dax.

Pour avis, la Gérance

21AL02802

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 09/07/2021, il a été constitué une société dont les principales caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination Sociale : **GASCOGNE CONFORT**

Forme : SAS

Capital social : 12.000 €

Siège social : 131 route Départementale 817, 40300 Orthevielle

Objet social : Installation et entretien de climatisation, génie climatique, énergie renouvelable, ventilation Installation de chauffage individuel, pompe à chaleur, installation thermodynamique, Plomberie, installation sanitaire, frigoriste, aérothermie ; et plus généralement toutes opérations de quelque natures qu'elles soient, économiques ou juridiques, financières, civiles ou commerciales, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à cet objet ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.

Président : M. Lionel PENALVA demeurant 249 route de Dizabeau 40390 Biarrotte.

Directeur Général : Mme Delphine DUFOURG demeurant au 249 route de Dizabeau 40390 Biarrotte.

Directeurs Généraux adjoints : M. François CACHAU demeurant au 11 route de Mourenx 64360 Monein et M. Nicolas, Georges GARCIA, demeurant au 13 rue Rénéric 64600 Anglet.

Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.

Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Dax

21AL02786

OFFICE NOTARIAL CHALOSSE
40700 HAGETMAU

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Maître Sandie LARRERE, Notaire à HAGETMAU (Landes), le 9 juillet 2021, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la détention, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits mobiliers et immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits en question, tant en France qu'à l'étranger, en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit.

La dénomination sociale est : **EMANA**

Le siège social est fixé à : SOUPROSSE (40250), 67 chemin de Pugneron.

La société est constituée pour une durée de 99 années

Le capital social est fixé à la somme de : CENT CINQUANTE EUROS (150.00 EUR).

Les apports sont exclusivement en numéraire.

toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le premier gérant de la société est Madame Vanessa REMENANT demeurant à SOUPROSSE (40250) 67 chemin de Pugneron.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de DAX (Landes).

Pour avis

Le notaire.
21AL02797

---

15 Allées Marines
64100 Bayonne

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 années, d'une Société Civile Immobilière, qui sera immatriculée au RCS de Dax, dénommée

SCI MEDISLO

Au capital de 1.000 € composé exclusivement d'apports en numéraire, dont le siège social est situé à Léon (40550) 285 chemin de Chapit, ayant pour objet la propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location meublée ou non meublée, ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir ultérieurement propriétaire, par voie d'acquisition, vente, échange, apport ou autrement ; et à titre accessoire, la cession éventuelle de tous immeubles, biens et droits immobiliers.

Le gérant est Monsieur Xavier DECHENNE demeurant 285 chemin de Chapit 40550 Léon.

Les parts sociales, librement cessibles entre associés, ne peuvent être cédées à d'autres personnes qu'avec l'agrément de tous les associés. Cette disposition vise toutes transmissions entre vifs à titre onéreux ou gratuit, y compris celles au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant du cédant, qu'elles portent sur la pleine propriété, la nue-propriété ou l'usufruit des parts sociales.

Pour avis
21AL02837

Me Claire NICOLAS-CHABANNES
Me Paul-Mathieu CHABANNES
27 Rue de Mathiou
40150 Soorts-Hossegor
etude.chabannes@notaires.fr
05 58 98 98 50

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte authentique du 12 juillet 2021 reçu par Me Claire NICOLAS-CHABANNES officiant à Soorts-Hossegor (40) il a été constitué une SCI dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination: **GARDUNHA**

Siège social : Rue des Estagnots, ZAE Atlantisud 40230 Saint-Geours-de-Maremne.

Capital social :1.000 €

Objet : Acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente exceptionnelle de tous biens et droits immobiliers.

Gérant : Paolo MARTINS demeurant Rue des Estagnots, ZAE Atlantisud à Saint-Geours-de-Maremne. (40230)

Cession de parts : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du cessionnaire, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Dax.

Pour avis, le Notaire
21AL02827

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 13/07/2021, il a été constitué une SCI dénommée :

LOGIS DE TUCOLLE

Siège social : 1215 chemin Tucolle 40320 Castelnau-Tursan.

Capital : 1.000 €

Objet : achat, vente, location de tous biens immobiliers.

Gérance : M. Nicolas DINGLI, 24 cheminde Badoucat 40320 Eugénie-les-Bains.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Mont-de-Marsan.
21AL02852

DOUCE PAIX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12 juillet 2021, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : DOUCE PAIX

Forme sociale : Société Civile Immobilière

Au capital de : 100 €.

Siège social : Castelner (40700), Route de Labeyrie, Lieudit Monge, Maison au Cèdre

Objet social :- l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous biens et droits immobiliers et notamment de la maison située sur la commune de Artix (64170) 148 rue du Kulor.

Gérance : Madame Sandrine VANDOORNE, épouse VANDENBUSSCHE, demeurant Castelner (40700), Route de Labeyrie, Lieudit Monge, Maison au Cèdre

Clause d'agrément : Toutes opérations notamment toutes cessions, échanges, apports en société d'éléments isolés, attributions en suite de liquidation d'une communauté de biens du vivant des époux ou ex-époux, donations, apports par voie de fusion, scission ou assimilés, ayant pour but ou pour conséquence le transfert d'un droit quelconque de propriété sur une ou plusieurs parts sociales entre toutes personnes physiques ou morales à l'exception de celles réalisées entre associés sont soumise à l'agrément dont la compétence est conférée à la gérance.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Mont-de-Marsan.
21AL02824

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Soustons du 10/06/2021, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par Actions Simplifiée

Dénomination : **AV²**

Siège : 374 Allée des Liquidambars 40140 Soustons

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.

Capital : 3.000 €

Objet : L'activité de Holding. Toutes opérations d'acquisition, de détention, de gestion et d'aliénation de titres, valeurs mobilières, parts sociales et autres droits dans toutes sociétés civiles ou commerciales.Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : M. Vincent DELFOUR demeurant 374 Allée des Liquidambars 40140 Soustons.

Directeur général : M. Vincent ROLLIN demeurant 260 Rue des Hauts de Boisseron 34160 Boisseron.

Directeur général adjoint : M Akito HAYASHI demeurant 132 Avenue de la Dent de Crolles Andante E3, 38330 St-Ismier.

La Société sera immatriculée au RCS de Dax.

Pour avis : le Président
21AL02854

CRÉATEURS D'ENTREPRISES POUR ÊTRE BIEN INFORMÉS
ABONNEZ-VOUS !

MODIFICATIONS

GEMAPAR

SARL au capital de 500 € €. Siège social : 18 Chemin Perdu 78310 Maurepas RCS Versailles 849 779 160. Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31/05/2021, il a été décidé de transférer le siège social au 266 Route de Carcarès 40400 Tartas à compter du 01/06/2021. Gérance : M HERR Claude demeurant 266 route de Carcarès 40400 Tartas. Radiation au RCS de Versailles et immatriculation au RCS de Dax.
21AL02787

CABINET D'AVOCATS JL DEKENS CONSULTANTS TJSO
4 allée Claude Mora
40000 Mont-de-Marsan

Par décision en date du 11 juin 2021, l'associé unique de la société **SARL L'AUTO SATISFACTION**, SARL Unipersonnelle au capital de 75.033 € dont le siège social est sis à Aire-sur-l'Adour (40800) route de Bordeaux, Cap de la Coste, immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le N° 383 700 697, a décidé d'adjoindre en qualité de gérant Monsieur Mathieu KARSENTY demeurant à Saint-Pierre-du-Mont (40280) 13 rue du Chat Botté et ce à compter de ce jour.

Le Gérant
21AL02774

CAPDEVILLE & DAGNAN NOTAIRES ASSOCIÉS

SARL au capital de 345.754,48 €
10 rue de Mounsempès
40230 St-Vincent-de-Tyrosse
RCS Dax 309 979 078

Suivant AGE du 14/05/2021 et décision de la gérance du 23/06/2021, le capital social a été diminué d'une somme de 219.070,65 € afin de le ramener à 126.683,83 €, par rachat et annulation de 1.437 parts sociales. L'article 7 des statuts a été modifié.

Suivant AGO du 23/06/2021, l'assemblée a pris acte de la démission au poste de cogérants de Marion COYOLA et Philippe COYOLA sans procéder à leur remplacement.

Dépôt légal au GTC de Dax.
21AL02781

ENTRE DÉLICES ET MALICES

EURL Au capital de 500 €
Siège social : Zone Artisanale de Casablanca
12 Rue des Compagnons
40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse
RCS Dax 894 520 279

MODIFICATION DU CAPITAL

Par PV des décisions de l'associé unique en date du 28/06/2021, l'associé unique a décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 64.000 € par voie d'apport en nature.

Le capital social est désormais fixé à la somme de 64.500 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Dax.
21AL02784

SALTY ROCK

SCI au capital de 100 €, 14 avenue Paul Valéry 40130 Capbreton 878 881 945 RCS Dax. Par PV du 15/06/2021, les associés ont décidé de transférer le siège social au 876 avenue des Rémouleurs 40150 Soorts-Hossegor à compter du 15/06/2021. Les statuts sont modifiés en conséquence.

Pour avis
21AL02419

CABINET D'AVOCATS JL DEKENS CONSULTANTS TJSO
4 allée Claude Mora
40000 Mont-de-Marsan

Suivant décision en date du 30 juin 2021, l'assemblée générale de la société **LESPIAUC INFORMATIQUE**, SAS au capital de 60.000 € dont le siège social est sis Zone d'activités économiques de l'Océan 40700 Hagetmau, immatriculée au registre de commerce de MONT DE MARSAN n° 428 853 220, a constaté la fin des mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant, comme conséquence de leur expiration.

La présidence
21AL02792

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
980 av Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan

SOCIETE PIM COHERENCES

Société au capital de 50 €
Siège social : 160 avenue de la Gare 40700 Hagetmau
814 659 454
RCS MONT DE MARSAN

Les associés, par assemblée générale en date du 30 juin 2021, ont pris acte de la démission de Mme Adeline PARSY et Mme Sandrine GAVELLE de leur mandat de Gérantes avec effet ce jour.

Gérance :

Ancienne mention : Mme Adeline PARSY demeurant Appartement A102131 Avenue du Bois de Pinsolle (40280) ST Pierre du Mont, Mme Sandrine GAVELLE demeurant 1635 Route d'Amou (40700) St Cricq Chalosse, M. Raphaël PREISSER demeurant 91 Rue Pascal Duprat (40700) Hagetmau

Nouvelle mention : M. Raphaël PREISSER demeurant 91 Rue Pascal Duprat (40700) Hagetmau

21AL02794

SARL ACTERRASS

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 €
Siège social : 45 ZA La Téoulère 40280 Saint-Pierre-du-Mont
RCS Mont-de-Marsan
503 558 157

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Suivant décision extraordinaire de l'associé unique en date du 06 juillet 2021, il a été décidé de transférer le siège social de la société du 45 ZA La Téoulère 40280 Saint-Pierre-du-Mont au 50 route Sitton 40280 Haut-Mauco à compter du 06/07/2021. L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence. La demande d'inscription modificative sera déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan.

Pour avis, le Gérant
21AL02804

---

10 Boulevard d'Augusta
64200 Biarritz

APAMODE

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège social : 6 rue des Augustins, 40320 GEAUNE
818 592 677
RCS MONT DE MARSAN

Aux termes du PV d'AGE du 30 juin 2021, il a été décidé de transformer la société en société à responsabilité limitée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la modification des mentions suivantes : Forme : Ancienne mention : Société par Actions Simplifiée. Nouvelle mention : Société à Responsabilité Limitée.Administration : Anciennes mentions : Présidente : Mme Marine DAUBAGNA demeurant 6 rue des Augustins à Geaune (40320) Directrice Générale : Mme Oihana ETCHETO demeurant 353 Chemin de Mendixka à Bassussarry (64200). Nouvelles mentions : Cogérante : Mme Marine DAUBAGNA, demeurant 6 rue des Augustins à Geaune (40320) Cogérante : Mme Oihana ETCHETO demeurant 353 Chemin de Mendixka à Bassussarry (64200). Admission aux assemblées et droit de vote : Tout Associé a le droit de participer aux décisions collectives et dispose à ce titre d'un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède. Transmission des parts sociales et agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre les Associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers à titre onéreux ou gratuit qu'avec le consentement de la majorité des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales. Les cessions entre conjoints, partenaires pacsés, ascendants, descendants doivent être agréées.

Mention sera faite au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis
21AL02801

SOCIÉTÉ DES DUNES

SCI au capital de 300.000 €
400 chemin de Hioulou, Maison Hioulou 40230 Tosse
RCS Dax 844 185 116

Suivant AGE du 18/06/2021, le capital social a été diminué d'une somme de 150.000 € pour le ramener à 150.000 €, par diminution de la valeur nominale. L'art 7 des statuts a été modifié.

Dépôt légal du GTC de Dax.
21AL02811

OCÉANE

Société civile immobilière
Au capital de 1.000 €
Siège social : 651 Route de Trompe 40300 Peyrehorade
RCS Dax 802 529 693

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'Associée unique en date du 30 juin 2021 le siège social a été transféré à compter de cette même date du 651 Route de Trompe 40300 Peyrehorade, au 585 rue Oihan Bidea 64310 Saint-Pée-sur-Nivelle.

L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Bayonne.

Pour avis
21AL02796

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
980 av Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan

GROUPE AQUALANDE

SAS au capital de 6.159.246 €
Siège social : 505, rue de la Grande Lande 40120 Roquefort
RCS Mont-de-Marsan
380 717 892

L'Assemblée Générale constatant que le mandat du commissaire aux comptes suppléant de M. Sébastien CHEVALIER est arrivé à échéance a décidé de ne pas le renouveler comme l'autorise l'article L823-1 du code de commerce. Il résulte de cette décision, la modification suivante des avis antérieurement publiés :

Commissaire aux comptes suppléant :

Ancienne mention : M. Sébastien CHEVALIER demeurant 27 Avenue des Mondaults (33270) Floirac.

Nouvelle mention : néant

Pour avis
21AL02805

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
980 av Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan

LES TRUITES DE LA CÔTE D'ARGENT

SARL au capital de 50.000 €
Siège social : 505 rue de la Grande Lande 40120 Roquefort
RCS Mont-de-Marsan
792 461 303

L'actionnaire unique en date du 28 juin 2021 a décidé de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes suppléant de M. Sébastien CHEVALIER comme l'autorise l'article L823-1 du Code de commerce. Il résulte de cette décision la modification suivante des avis antérieurement publiés :

Commissaire aux comptes suppléant

Ancienne mention : M. Sébastien CHEVALIER demeurant 27 Avenue des Mondaults (33270) Floirac.

Nouvelle mention : Néant

Pour avis
21AL02806

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
980 av Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan

AQUALANDE

SAS au capital de 3.353.878 €
Siège social : 505 rue de la Grande Lande 40120 Roquefort
RCS Mont-de-Marsan
379 591 597

L'actionnaire unique en date du 28 juin 2021 a décidé de ne pas renouveler le mandat du commissaire aux comptes suppléant de M. Sébastien CHEVALIER comme l'autorise l'article L823-1 du Code de commerce. Il résulte de cette décision la modification suivante des avis antérieurement publiés :

Commissaire aux comptes suppléant

Ancienne mention : M. Sébastien CHEVALIER demeurant 27 Avenue des Mondaults (33270) Floirac.

Nouvelle mention : Néant

Pour avis
21AL02807

Me MECHIN COINDET Marc
17 place du Mirailh
40100 Dax
Tél : 05 58 56 24 63

SELARL DU DR BERGES MARIE-LAURE

SELARLU au capital de 1.000 €
Siège social : 13 boulevard Gallieni
40110 Morcenx-la-Nouvelle
RCS Mont-de-Marsan
898 644 943

Suivant acte procès-verbal de l'associé unique du 8 juillet 2021, il a été décidé de modifier l'article 5 des statuts par ajout de l'adresse d'un site d'exercice distinct du 76 avenue du Maréchal FOCH 40130 Capbreton.Les statuts ont été modifiés en conséquence comme suit :

Ancienne mention : Le siège social est fixé à 13, boulevard Gallieni 40110 Morcenx-la-Nouvelle. Il pourra être transféré dans la même ville sur simple décision de la gérance, et partout ailleurs en vertu d'une décision extraordinaire des associés.

Le lieu d'exercice de l'activité :13 boulevard Gallieni 40110 Morcenx-la-Nouvelle (cabinet principal).

Nouvelle mention : Le siège social est fixé à 13 boulevard Gallieni 40110 Morcenx-la-Nouvelle. Il pourra être transféré dans la même ville sur simple décision de la gérance, et partout ailleurs en vertu d'une décision extraordinaire des associés.

Le lieu d'exercice de l'activité :13 boulevard Gallieni 40110 Morcenx-la-Nouvelle (cabinet principal) - 76 avenue du Maréchal Foch 40130 Capbreton (cabinet secondaire).

Pour avis et mention
21AL02810

AQUITAINE ENROBÉ

SAS au capital de 14.000 €
Siège social : 6700 Route de Saint-Trosse
40200 Pontenx-les-Forges
RCS Mont-de-Marsan
501 551 790

Aux termes d'une décision en date du 6 juillet 2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social 6700 Route de Saint-Trosse 40200 Pontenx-les-Forges au 9 rue des Pignons 33380 Biganos à compter de ce jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

21AL02835

SELARL d'Avocats
2 avenue de Genève
74000 Annecy

ALL-IN SPORT BEACH COMPANY

SAS au capital de 3.000 €
Siège social : 705 ZA Larrigan, Bat B, Local n° 2
Seignosse (Landes)
RCS Dax 812 241 552

Aux termes des décisions de l'associé unique du 22/06/2021,

1° - Le siège social a été transféré à Soorts-Hossegor (Landes) 68 impasse des Rémouleurs, ZA de Pédebert à compter du 22.06.2021.

2° - La société a été transformée en Société à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 22/06/2021 et a nommé en qualité de gérant M. Jean-Baptiste CASTE demeurant 705 ZA Larrigan, Bat B, Local n° 2, 40510 Seignosse. Du fait à la transformation, il est mis fin aux fonctions du Président. Modification au RCS de Dax.

21AL02814

GREEN JAM HOLDING

SAS au capital de 7.198.936 Siège social : 95 avenue des Louvines 40150 Soorts-Hossegor 844 361 493 RCS de Dax. En date du 27/01/2021, le président a décidé de modifier le capital social de la société en le portant de 7.198.936 €, à 7.573.736 €. Modification au RCS de Dax.

21AL02815

FIDAL

Technocité, Bâtiment Astria
CS 88528, 64185 Bayonne Cedex

SCALANDES AVENIR

Société par Actions Simplifiée
Au capital de 12.834.876 €
Siège social : Lieudit "Pémégnan"
40000 Mont-de-Marsan
RCS Mont-de-Marsan
504 388 398

Par décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 8 juillet 2021, le capital social a été augmenté de la somme de 778.841 € par émission de 778.841 actions ordinaires de 1 € chacune de valeur nominale, émises au prix de 2,06 €, pour être porté de la somme de 12.834.876 € à 13.613.717 €.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis
21AL02819

SHD3

Société à responsabilité limitée
Au capital de 10.000 €
Siège social : 22 Rue Victor Hugo, Espace Victor Hugo N1
40700 Hagetmau
RCS Mont-de-Marsan
518 150 248

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2021, l'associé unique, a décidé de modifier l'objet social de la société comme suit : L'audit et le conseil en systèmes et logiciels informatiques. L'ingénierie et architecture en réseaux et serveurs. L'expertise, la supervision et l'infogérance en infrastructures informatiques. Le développement sur mesure. Ainsi que la formation afférente à ces domaines d'activités. Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement. L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence. Le dépôt légal sera effectué au Registre du Commerce et des Sociétés de Mont-de-Marsan.

Pour avis et mention

M. DARRIEUTORT, Gérant
21AL02828

SAS JEAN BAILLY

SAS Jean Bailly
SASU au capital de 500 €
Siège social : 72 rue gramont
40700 HAGETMAU
882 505 449 RCS MONT-DE-MARSAN

TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes de l'assemblée générale du 28/06/2021, il a été décidé de transférer le siège social au **Merille 40170 MEZOS** à compter du 28/06/2021.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de MONT-DE-MARSAN.

21AL02848

In Extenso
AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
980 av Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan

ENR PLANS

SASU au capital de 10.000 €
Siège social : 5 allée du Dauphiné 40530 Labenne
Transféré Lieudit Maisonnabe, Local D3, ZA Le Housquit II
40530 Labenne
RCS Dax 878 544 568

L'actionnaire unique a décidé par décision en date du 1er juillet 2021 de transférer le siège social Lieudit Maisonnabe, Local D3, ZA Le Housquit II 40530 Labenne avec effet au 1er juillet 2021.

Siège social

Ancienne mention : 5 allée du Dauphiné 40530 Labenne

Nouvelle mention : Lieudit Maisonnabe, Local D3, ZA Le Housquit II 40530 Labenne.

21AL02829

In Extenso
AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
980 av Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan

ENR INVEST 2

SAS au capital de 1.000 €
Siège social : 5 Allée du Dauphiné 40530 Labenne
Transféré Lieudit Maisonnabe, Local D3, ZA Le Housquit II
40530 Labenne
RCS Dax 884 479 486

L'actionnaire unique a décidé par décision en date du 1er juillet 2021 de transférer le siège social Lieudit Maisonnabe, Local D3, ZA Le Housquit II 40530 Labenne avec effet au 1er juillet 2021.

Siège social

Ancienne mention : 5, allée du Dauphiné 40530 Labenne

Nouvelle mention : Lieudit Maisonnabe, Local D3, ZA Le Housquit II 40530 Labenne.

21AL02830

In Extenso
AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
980 av Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan

ENR HOLDING

SASU au capital de 10.000 €
Siège social : 5 allée du Dauphiné 40530 Labenne
Transféré Lieudit Maisonnabe, Local D3, ZA Le Housquit II
40530 Labenne
RCS Dax 792 884 793

L'actionnaire unique a décidé par décision en date du 1er juillet 2021 de transférer le siège social Lieudit Maisonnabe, Local D3, ZA Le Housquit II 40530 Labenne avec effet au 1er juillet 2021.

Siège social

Ancienne mention : 5 allée du Dauphiné 40530 Labenne

Nouvelle mention : Lieudit Maisonnabe, Local D3, ZA Le Housquit II 40530 Labenne.

21AL02831

In Extenso
AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
980 av Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan

ENR INVEST

SAS au capital de 1.000 €
Siège social : 5 allée du Dauphiné 40530 Labenne
Transféré Lieudit Maisonnabe, Local D3, ZA Le Housquit II
40530 Labenne
RCS Dax 882 199 409

L'actionnaire unique a décidé par décision en date du 1er juillet 2021 de transférer le siège social Lieudit Maisonnabe, Local D3, ZA Le Housquit II 40530 Labenne avec effet au 1er juillet 2021.

Siège social

Ancienne mention : 5 allée du Dauphiné 40530 Labenne.

Nouvelle mention : Lieudit Maisonnabe, Local D3, ZA Le Housquit II 40530 Labenne.

21AL02832

THUONG NHU THO

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7 625 €
14-15 place Joseph Pancaut
40000 Mont-de-Marsan
RCS de Mont-de-Marsan
410 896 252

Le 1er juillet 2021, l'associé unique a décidé de transférer le siège social de Mont-de-Marsan (40000), 14-15 place Joseph Pancaut à Vichy (03200), 109 rue Jean Jaurès. L'article 5 des statuts a été modifié, mention sera faite au RCS de Cusset.

Pour avis
21AL02833

In Extenso
AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
980 av Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan

DOS SANTOS JORGE

SARL au capital de 100 €
Siège social : 176 rue des Hauts de Pidoux 2
40200 Pontenx-les-Forges
RCS Mont-de-Marsan
900 418 385

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 1er juillet 2021 le capital social a été augmenté de 19.900 € par voie d'apport en nature Mme Claudia Sofia DA CONCEICAO MATIAS demeurant 176 rue des hauts de Pidoux 2, 40200 Pontenx-les-Forges a été nommée gérante à compter de cette date pour une durée illimitée. Il résulte de ces décisions la modification suivante des avis antérieurement publiés :

Capital social

Ancienne mention : 100 €

Nouvelle mention : 20.000 €

Gérance

Ancienne mention : M. Fernando, José DOS SANTOS JORGE demeurant 176 rue des Hauts de Pidoux 2, 40200 Pontenx-les-Forges

Nouvelle mention : M. Fernando, José DOS SANTOS JORGE et Mme Claudia Sofia DA CONCEICAO MATIAS demeurant 176 rue des Hauts de Pidoux 2 40200 Pontenx-les-Forges

21AL02853

AU CAPRICE DU SOLEIL

Société par Actions Simplifiée
661 route du Château d'Eau
40700 Peyre
RCS Mont-de-Marsan
895 147 353

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 9/07/2021, il a été décidé d'étendre, à compter du 09/07/2021, l'objet social aux activités de : transformation, conditionnement et commercialisation sous toutes ses formes de fruits et légumes ; foires et marchés.

L'article 2 Objet social des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au RCS de Mont-de-Marsan.

Pour avis
21AL02856

In Extenso
AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
980 av Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan

ENR PRODUCTION

SASU au capital de 10.000 €
Siège social : 5 allée du Dauphiné 40530 Labenne
Transféré Lieudit Maisonnabe
Local D3, ZA Le Housquit II
40530 Labenne
RCS Dax 878 560 127

L'actionnaire unique a décidé par décision en date du 1er juillet 2021 de transférer le siège social Lieudit Maisonnabe, Local D3, ZA Le Housquit II 40530 Labenne avec effet au 1er juillet 2021.

Siège social

Ancienne mention : 5 allée du Dauphiné 40530 Labenne

Nouvelle mention : Lieudit Maisonnabe, Local D3, ZA Le Housquit II 40530 Labenne.

21AL02857

DISSOLUTIONS

LA SEPIA

Société à responsabilité limitée
Au capital de 7.622,45 €
Siège social : CAPBRETON (40130)
Quai de la Pêcherie
337 682 215 RCS DAX

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

Suivant PV des décisions de l'associé unique en date du 31 mars 2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2021.

Monsieur Philippe GOUZE, demeurant à CAPBRETON (40130) La Pêcherie, est nommé liquidateur de la société. Le siège de la liquidation est fixé au siège de la société.

Le dépôt légal sera effectué auprès du greffe du Tribunal de Commerce de DAX (Landes).

Pour avis
21AL02822

ITM SERVICES

SASU au capital de 4.000 €. Siège social : 1 allée Artiguenave, ZA Artiguenave 40530 Labenne. 878 840 958 RCS Dax. Le 24/06/2021, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Tony MOREIRA 1 Impasse de la Lyre 40530 Labenne, et fixé le siège de liquidation au siège social. Modification au RCS de Dax.

21AL02543

BOREAS

SARL au capital de 4.000 €. Siège: 1 allée des Soupirs 40140 Soustons. 518 908 892 RCS Dax. L'AGE du 09/07/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Guillaume DULOUT, 1 allée des Soupirs 40140 Soustons et fixé le siège de liquidation au siège. RCS Dax.

21AL02710

In Extenso

AQUITAINE
Sté d'Expertise Comptable
980 av Eloi Ducom
40000 Mont-de-Marsan

CARBOUÉ

SCI au capital de 1.000 €
Siège social : 49 chemin de Pémégnan
40000 Mont-de-Marsan
RCS Mont-de-Marsan
789 683 703

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés réunie le 29 juin 2021 a décidé la dissolution anticipée volontaire de la société, à compter du même jour, et sa liquidation amiable sous le régime conventionnel.

A été nommé comme liquidateur, M. Renaud CHAVAL demeurant 2 Chemin Pelarouy 64450 Auga avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 2 Chemin Pelarouy 64450 Auga.

21AL02818

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES COORDINATION CONSTRUCTIONS - S.E.C.C.

Société par Actions Simplifiée au capital de 55.000 €. Siège social : avenue de l'Espérance 1700 route de Carrète 40140 Soustons, RCS Dax 312 576 341. Aux termes du PV de l'Assemblée Générale extraordinaire du 31 mai 2021, il a été décidé de dissoudre la société par anticipation et de la mettre en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Le siège de liquidation est fixé à avenue de l'Espérance 1700 route de Carrète 40140 Soustons. Monsieur Frédéric TRIBUT, demeurant avenue de l'Espérance 1700 route de Carrète 40140 Soustons, est nommé liquidateur. Mention en sera faite au RCS de Dax.

21AL02820

SOCIÉTÉ OPÉRATION LANDES

SARL au capital de 200 €. Siège social : 40 Ave Mal Foch 40130 Capbreton 485 262 133 RCS de Dax. Le 10/07/2021, l'AGE a décidé la dissolution anticipée de la société, nommé liquidateur M. Edouard MEYNIEL, 40 route des Mottes, 40230 Saubrigues et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Modification au RCS de Dax.

21AL02851

LIQUIDATIONS

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES COORDINATION CONSTRUCTIONS - S.E.C.C.

Société par Actions Simplifiée Au capital de 55.000 €. Siège social : avenue de l'Espérance 1700 route de Carrète 40140 Soustons RCS Dax 312 576 341. Aux termes du PV de l'Assemblée Générale ordinaire du 31 mai 2021, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus de sa gestion au liquidateur, l'ont déchargé de son mandat et ont prononcé la clôture des opérations de liquidation. Mention en sera faite au RCS de Dax.

21AL02821

SB DISTRIBUTION

Société à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital de 7.500 €
Siège social : 1 rue des Gourbets 40200 Mimizan
RCS de Mont-de-Marsan
478 313 042

Par décision du 25 mai 2021, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation et prononcé la clôture de la liquidation de la Société. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Mont-de-Marsan. Mention sera faite au RCS : Mont-de-Marsan.

Pour avis
21AL02839

FONDS DE COMMERCE

Notaire

SCP Olivier DARMAILLACQ & Philippe DUCASSE
Notaires Associés à Soustons

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte sous-seing privé en date du VINGT-NEUF JUIN DEUX MILLE vingt et un enregistré au SPFE de Mont-de-Marsan le 6 Juillet 2021 Dossier 2021 61030 référence 2021 N 00862

La Société dénommée **LE VIEUX PORT**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.500 € ayant son siège social à Capbreton (Landes) 71 Avenue Georges Pompidou identifiée sous le numéro SIREN 452 820 764 RCS Dax a cédé a la Société dénommée **EURL PÊCHERIE DUCAMP III**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 € ayant son siège social à Capbreton (Landes) 4 et 10 rue de Port d'Albret identifiée sous le numéro SIREN 495 158 875 RCS Dax.

Un fonds de commerce de restaurant licence III, vente à emporter, connu sous le nom de LE VIEUX PORT situé et exploité à Capbreton (40130) 71, Avenue Georges Pompidou.

Prix : quatre cent mille euros (400.000 €) s'appliquant savoir aux éléments incorporels pour trois cent quatre vingt dix mille cinq cents euros (390.500 €), aux éléments corporels pour neuf mille cinq cents euros (9.500 €).

Prise de possession à compter de ce jour mais le cessionnaire en aura la jouissance le 1er Juillet 2021.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en l'étude de Maître Philippe DUCASSE, notaire à Soustons (40140 Landes) 2 rue Daste, dans les dix jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales.

Pour insertion
21AL02845

Notaire

Christophe GOURGUES
Notaire associé
95 rue Antoine Becquerel
40280 St-Pierre-du-Mont
Tél : 05 58 45 74 20
scp.gourgues@notaires.fr

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître GOURGUES Christophe, Notaire associé à SAINT-PIERRE-DU-MONT (Landes) 95 rue Antoine Becquerel, le 9 juillet 2021, enregistré au SPFE de MONT DE MARSAN, le 13 juillet 2021, Dossier 2021 00063808, référence 4004P01 2021 N 00916,

La Société dénommée UNE ETOILE DANS L'HAIR, Société à responsabilité limitée au capital de 1000 €, dont le siège est à EUGENIE-LES-BAINS (40320), 244 rue René Vielle, identifiée au SIREN sous le numéro 820 666 550 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONT-DE-MARSAN.

A cédé à la Société dénommée LA BELLE ETOILE, Société à responsabilité limitée au capital de 2000 €, dont le siège est à EUGENIE-LES-BAINS (40320), 244 rue René Vielle, identifiée au SIREN sous le numéro 900 437 922 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MONT-DE-MARSAN.

Un fonds artisanal de commerce de soins du corps, soins de beauté, maquillage, manucure, épilation, vente de produits de beauté, sis à EUGENIE LES BAINS (Landes) 244 rue René Vielle, lui appartenant, connu sous le nom commercial LA BELLE ETOILE, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de MONT DE MARSAN, sous le numéro 820 666 550

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 17.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 15.400 €, et au matériel pour 1.600 €.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, le notaire.
21AL02841

Notaire

SCP François PETGES & Stéphane PETGES
Notaires Associés
230 rue du Juston
40260 Castets-des-Landes

Aux termes d'un acte reçu par François PETGES, Notaire à Castets, le 23 juin 2021, enregistré au SPFE de Mont-de-Marsan, le 2 juillet 2021, Dossier 2021 00060439, Référence 4004P04 2021 N 00856, il a été réalisé la cession de fonds de commerce par la **SAS LE FIN BISTROT**, au capital de 80.000 €, dont le siège social est à Lit-et-Mixe (40170), 105 rue de l'Eglise, identifiée sous le numéro SIREN 528 483 159 RCS Dax

Au profit de la Société **SAS LIT ET MIX,** au capital de 1.000 €, dont le siège social est à Litet-Mixe (40170), 105 rue de l'Église, identifiée sous le numéro SIREN 899 980 080 RCS Dax,

D'un fonds de commerce de Restaurant - Hotel, sis et exploité à Lit-et-Mixe (40170), 105 rue de l'Église.

Moyennant le prix de 150.000 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 55.000 € dont 15.000 € pour la licence IV, aux matériels, mobiliers, agencement pour 95.000 €.

Entrée en jouissance : 23 juin 2021

Les oppositions seront reçues en l'Étude de Me François PETGES, Notaire à Castets (40260), 230 rue du Juston, où domicile a été élu à cet effet, dans les 10 jours suivant la dernière date de la présente insertion et de la publication au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commercial.

Pour avis et mention,

Me François PETGES, Notaire
21AL02783

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par Acte du 8.7.2021 enregistré SPFE Mont-de-Marsan le 9/07/2021, dossier 2021 00062927 réf. 4004P012021A01478, M. Ludovic **SARAIVA** demeurant à Bourdalat 40190, 162 impasse de Saubin a vendu à la **SARL GARAGE DU MARSAN** au capital social de 16.000 €, ayant son siège social à Villeneuve-de-Marsan 40190, 1630 Avenue d'Aquitaine, Immatriculée au RCS de Mont-de-Marsan sous le numéro 801 143 942 son fonds de commerce de mécanique, carrosserie, achat, vente de véhicules automobiles et agricoles, motos cycles et moto culture neuf et occasion, exploité à Saint-Justin (40240) Lieudit Lahoueille, renuméroté et nouvellement désigné par la commune au 1 Avenue Guillaume de Villaret, connu sous l'enseigne GARAGE SAINT JUSTIN, pour lequel il est inscrit au RCS de Mont-de-Marsan et identifié à L'INSEE sous le numéro SIRET 802 859 231 00010 CODE APE 45.20 A. au prix de 28.700 €. Possession et transfert de propriété au 08.07.21. Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales chez Maître Elisabeth BRETHES, Avocat domiciliée à Saint-Sever (40500) 9 rue du Tribunal où domicile a été élu à cet effet.

21AL02803

NOTAIRE NOUVELLE VAGUE

Me Claire NICOLAS-CHABANNES
Me Paul-Mathieu CHABANNES
27 Rue de Mathiou
40150 Soorts-Hossegor
etude.chabannes@notaires.fr
05 58 98 98 50

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Claire NICOLAS-CHABANNES, Notaire associé de la Société par Actions Simplifiée dénommée « NOTAIRE NOUVELLE VAGUE », titulaire d'un Office Notarial à SOORTS-HOSSEGOR (40150), hôtel de la forêt, 27 rue de Mathiou, le 30 juin 2021, enregistré à Mont-de-Marsan au SPFE, le 7 juillet 2021, sous les références 4004P01 2021N871 dossier 202100061901, a été cédé un fonds de commerce par :

La Société dénommée **SAVA CUISINER**, Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, dont le siège est à Saint-Vincent-de-Tyrosse (40230), 2 Impasse du Sablar Résidence Terre et Mer, identifiée au SIREN sous le numéro 837 556 976 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DAX.

A la Société dénommée **LE BISTROT DE CÉDRIC**, Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 10.000 €, dont le siège est à Saint-Vincent-de-Tyrosse (40230), 2 Impasse du Sablar, identifiée au SIREN sous le numéro 900 422 841 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DAX.

Désignation du fonds : fonds de commerce de "Restaurant" sis à 2 Impasse du Sablar, Résidence Terre et Mer à Saint-Vincent-de-Tyrosse (40230), lui appartenant, connu sous le nom commercial SAVA CUISINIER, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de DAX, sous le numéro 837 556 976.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de soixante-cinq mille euros (65.000 €), s'appliquant :

- aux éléments incorporels pour cinquante mille cent quatre-vingt-cinq euros et trente-neuf centimes (50.185,39 €),

- au matériel pour quatorze mille huit cent quatorze euros et soixante et un centimes (14.814,61 €).

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet : Me CHABANNES 27 Rue de Mathiou 40150 Soorts-Hossegor (Landes)

Pour insertion, le Notaire.
21AL02791

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par Acte du 5.7.2021 enregistré SPFE Mont-de-Marsan le 07/07/2021, dossier 2021 00061848, réf 4004P01 2021 A 01448, la **SARL GTE** capital 7.620 €, siège : Saint-Pierre-du-Mont (40280) 141 rue de la Téoulère, immatriculée RCS Mont-de-Marsan 342 183 472 a vendu à la **SARL CANNE** capital 8.000 €, siège : Saint-Pierre-du-Mont (40280) 45 Impasse de la Téoulère, immatriculée RCS Mont-de-Marsan 439 687 278 son fonds de peinture en bâtiment, entretien et revêtement de façade exploité à Saint-Pierre-du-Mont (40280) 141 rue de la Téoulère SIRET : 342.183.472 00022, code APE 4334 Z au prix de 35.000 €. Possession et transfert de propriété au 05.07.21. Les oppositions seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales chez Maître Elisabeth BRETHES, Avocat domiciliée à Saint Sever (40500) 9 rue du Tribunal où domicile a été élu à cet effet.

21AL02776

ENTRE DÉLICES ET MALICES

EURL au capital de 500 €
Siège social : Zone Artisanale de Casablanca
12 Rue des Compagnons
40230 Saint-Vincent-de-Tyrosse
RCS Dax 894 520 279

—

APPORT DE FONDS DE COMMERCE

Suivant ASSP en date à Saint-Vincent-de-Tyrosse du 28/06/2021,

Monsieur Loïc **DEMORY** demeurant à Saint-Vincent-de-Tyrosse (40230), Zone Artisanale de Casablanca, 12 Rue des Compagnons a apporté à la Société **ENTRE DÉLICES ET MALICES** un fonds de commerce de traiteur immatriculé auprès de l'INSEE sous le numéro 790 417 158 00025 situé à Saint-Vincent-de-Tyrosse (40230), Zone Artisanale de Casablanca, 12 Rue des Compagnons pour une valeur de 64.469,61 € avec une prime d'émission de 469,61 €.

Cet apport a été approuvé par l'Associé Unique le 28/06/2021 enregistré au SIE de Mont-de-Marsan le 07/07/2021 bordereau 2021/00061725. Il a été rémunéré moyennant l'attribution à l'apporteur à titre d'augmentation de capital 6.400 parts sociales de 10 € de nominal émises par la Société ENTRE DÉLICES ET MALICES.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publications légales par la Société ENTRE DÉLICES ET MALICES à son siège social.

Les déclarations de créances sont à effectuer au Greffe du Tribunal de Dax.

Pour avis
21AL02790

RÉGIMES MATRIMONIAUX

SELARL DASSY-POULHIER SOULE-THOLY - CARENNE & BORDES
Notaires associés
1 rue Edmond Sée
64100 Bayonne

—

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Maître Jean-Brice DASSY, Notaire à Bayonne, le 9 juillet 2021, Étude 64022,

Monsieur Pierre Hervé Marie François de **LOPPINOT**, Pré-retraité, et Madame Inès Anne Nicole Marie Laure **HENRY de VILLENEUVE**, Sans Profession, demeurant ensemble à Saugnac-et-Cambran (40180) 745 route de Portedijeaux.

Monsieur est né à Neuilly-sur-Seine (92200) le 12 avril 1960,

Madame est née à Paris 15ème Arrondissement (75015) le 15 avril 1960.

Mariés à la mairie de Boulogne-Billancourt (92100) le 17 décembre 1983 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Philippe CHABRUN, notaire à Paris 16ème Arrondissement (75016), le 14 novembre 1983.

Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification.

Ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté réduite aux acquêts avec adjonction d'une clause de préciput.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte d'huissier de justice, à Maître Jean-Brice DASSY, Notaire à Bayonne.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation de ce changement de régime matrimonial au Tribunal Judiciaire compétent.

Pour insertion
21AL02808

MANDATAIRES ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

CONSEIL NATIONAL

BORDEAUX MANDATAIRES JUDICIAIRES - BMJ

REDRESSEMENTS / LIQUIDATIONS

ekip' MANDATAIRES JUDICIAIRES

SELARL EKIP' – MANDATAIRES JUDICIAIRES
7 B PLACE SAINT-LOUIS
40000 MONT-DE-MARSAN

À VENDRE
PARCELLES
AVEC BAIL À FERME
A MONTEGUT (40190)
Réf cadastrales
B267 et B296

Les offres devront impérativement être adressées auprès de la **SELARL EKIP'**, prise en la personne de Maître Christophe MANDON, 7 Bis Place Saint-Louis, 40000 Mont-de-Marsan **avant le 25-08-2021 à 12h**

Les pièces du dossier ne seront accessibles qu'après communication par courriel de l'attestation de confidentialité dûment paraphée et librement téléchargeable sur le site www.ekip.eu, **onglet « cession d'actif », référence 21128**
Coordonnées de la personne en charge du dossier : marina.arangois@ekip.eu

DESCRIPTIF SUR WWW.MJ-SO.COM

TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONT-DE-MARSAN

JUGEMENTS RENDUS À L'AUDIENCE DU 09/07/2021

OUVERTURE DE LIQUIDATION JUDICIAIRE

BAYON (SARLU) RCS Mont-de-Marsan 884 350 356. Boulangerie et boulangerie-pâtisserie 1362 avenue de Villeneuve 40000 Mont-de-Marsan. Date de cessation des paiements : 01/01/2021. Liquidateur SELAS GUÉRIN ET ASSOCIÉES, prise en la personne de Me Hélène BRANCHU-BORD 2 rue du 49ème RI 64100 Bayonne. Les créances sont à déclarer, dans les deux mois au plus tard de l'insertion à paraître au BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique à l'adresse https://www.creditors-services.com.

21400653-12

CONVERSION EN LIQUIDATION JUDICIAIRE

PDB (SARL) RCS Mont-de-Marsan 500 254 990. Promotion immobilière de logements, 2 place du Commerce 40800 Aire-sur-l'Adour. Liquidateur SELARL EKIP', prise en la personne de Me Christophe MANDON 7bis place Saint-Louis 40000 Mont-de-Marsan.

21400654-12

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

AUTO MOTO ÉCOLE GP (SARL) RCS Mont-de-Marsan 802 640 011. Enseignement de la conduite, 7 ZA Carolins II 40110 Garrosse.

21400655-12

IMMO PRÈS DE VOUS (SARL) Agences immobilières 36 place Gambetta 40400 Tartas.

21400656-12

M. EXPOSITO Alain RCS Mont-de-Marsan 434 689 469. Services de soutien à l'exploitation forestière 281 route de Bron 40410 Moustey.

21400657-12

La société **ETIENNE (SARL)** RCS Mont-de-Marsan 819 814 740. Restauration traditionnelle 22 rue du 4 Septembre 40000 Mont-de-Marsan.

21400658-12

S.A.S.U AUTOPROPRE40 (SASU) - RCS Mont-de-Marsan 853 886 091. Entretien et réparation de véhicules automobiles légers - 41 rue du 4 Septembre 40800 Aire-sur-l'Adour.

21400659-12

CARRESSIMO (SARL) RCS Mont-de-Marsan 832 790 588. Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a. - 5B avenue de la Gare 40200 Mimizan.

21400660-12

M. BENONY Jean-Christophe RM 819591496. Travaux de maçonnerie générale et gros-œuvre de bâtiment 3 Avenue de la Gare 40170 Mézos.

21400661-12

POUR RECEVOIR LE SERVICE REGULIER DE NOTRE JOURNAL ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT
TÉL. 05 58 45 03 03
CONTACT@ANNONCES-LANDAISES.COM

TENDANCES BOURSE

ALIENOR
CAPITAL

GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS ET GESTION DE FONDS
18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

INDICES ACTIONS

	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2021		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 559,25	-0,6%	18,2%	32,0%	6 666,26	5 399,21	France
SBF 120	5 136,80	-0,7%	16,9%	31,2%	5 212,76	4 290,93	France
EURO STOXX 50	4 093,38	-0,8%	15,2%	24,2%	4 158,14	3 481,44	Europe
S&P 500	4 384,63	3,2%	16,7%	37,7%	4 384,63	3 700,65	USA
NASDAQ 100	14 877,89	6,3%	15,4%	37,3%	14 877,89	12 299,08	USA
FOOTSIE 100	7 125,42	-0,1%	10,3%	16,9%	7 184,95	6 407,46	Royaume-Uni
DAX 30	15 790,51	0,6%	15,1%	25,0%	15 790,51	13 432,87	Allemagne
SMI	12 081,62	2,0%	12,9%	18,1%	12 085,51	10 522,22	Suisse
NIKKEI	28 569,02	-1,3%	4,1%	28,2%	30 467,75	27 055,94	Japon
SSE COMPOSITE	3 547,84	-1,2%	2,2%	4,9%	3 696,17	3 357,74	Chine

VALEURS RÉGIONALES

	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2021		Rendement 2020
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
ACTIPLAY (GROUPE)	2,66	19,8%	228,4%	258,5%	3,99	0,69	-
AIR MARINE	1,71	-18,6%	-19,3%	-28,8%	2,50	1,70	-
ASHLER ET MANSON	2,18	0,9%	14,7%	4,0%	2,18	1,90	-
BLUE SHARK PS	4,78	25,8%	-25,3%	-25,3%	6,55	3,28	-
CERINNOV GROUP	1,36	-17,0%	-30,8%	87,4%	2,13	1,14	-
CHEOPS TECHNOLOGY	44,80	0,0%	14,3%	21,1%	45,40	39,20	1,7%
DOCK.PETR.AMBES AM	480,00	-4,0%	31,1%	31,9%	520,00	366,00	6,1%
EAUX DE ROYAN	110,00	6,8%	-2,7%	-9,1%	118,00	94,00	8,8%
EUROPLASMA	0,51	-28,2%	-77,3%	-79,0%	2,27	0,51	-
FERMENTALG	2,59	-5,3%	79,1%	112,3%	4,40	1,45	-
GASCOGNE	4,90	-1,2%	22,5%	72,5%	5,20	3,94	-
GPE PAROT (AUTO)	2,95	-5,8%	76,1%	42,5%	3,27	1,58	-
I.CERAM	1,52	11,8%	0,7%	22,1%	2,43	1,29	-
I2S	3,60	-1,6%	12,5%	-7,7%	3,94	3,20	-
IMMERSION	1,72	-4,4%	-18,1%	-21,8%	2,10	1,41	-
IMPLANET	0,80	-9,1%	-28,7%	-29,2%	1,34	0,80	-
LECTRA	32,65	1,2%	30,6%	102,5%	33,70	23,50	0,7%
LEGRAND	92,22	4,8%	26,3%	34,5%	92,22	71,92	1,5%
MULTIMICROCLOUD	0,19	-25,2%	-44,1%	N/A	0,34	0,19	-
O SORBET D'AMOUR	5,00	N/A	N/A	N/A	10,00	1,50	-
OENEO	12,66	6,2%	16,6%	14,1%	13,00	10,50	-
POUJOULAT	37,00	-11,5%	27,6%	74,5%	41,80	29,00	1,1%
SERMA TECH.	354,00	-1,7%	23,8%	30,1%	530,00	268,00	1,0%
UV GERMI	9,70	-3,2%	25,2%	13,5%	15,90	7,75	-
VALBIOTIS	6,64	-9,2%	9,6%	52,6%	8,30	6,06	-
HYDROGENE DE FRANCE	29,85	N/A	N/A	N/A	32,80	29,85	-

MARCHÉ DE L'OR				MARCHÉ DES CHANGES (/€)			
	Dernier cours	Var. 31/12	Prime sur l'or fin		Dernier cours	Var. 31/12	Pays
LINGOT 1 KG	€49 000,00	-1,5%	-0,2%	DOLLAR USD	1,19	-3,4%	Etats-Unis
NAPOLÉON 20 F 5,81G	€289,90	-3,1%	1,9%	LIVRE GBP	0,86	-4,8%	Royaume-Uni
PIÈCE 20 DOLLARS 30,09 G	€1 600,00	-6,4%	8,3%	FRANC SUISSE CHF	1,09	0,5%	Suisse
PIÈCE 10 DOLLARS 15,04 G	€877,50	3,2%	18,8%	DOLLAR CAD	1,48	-5,2%	Canada
PIÈCES 50 PESOS 37,5 G	€1 853,00	-1,3%	0,7%	YEN JPY	130,55	3,2%	Japan(100)
SOUVERAIN 7,32 G	€355,00	-8,0%	-1,1%	COURONNE DKK	7,44	0,0%	Danemark
PIÈCE LATINE 20 F 5,80 G	€284,00	-5,9%	-0,2%	COURONNE SEK	10,20	1,7%	Suéde
PIÈCE 10 FLORINS 6,05 G	€297,00	-3,8%	0,0%	RAND ZAR	17,15	-4,9%	Afrique du Sud
PIÈCE SUISSE 20 F 5,81 G	€285,20	-4,0%	0,2%	DOLLAR AUD	1,59	-0,1%	Australie
KRUGERRAND 31,10 G	€1 640,00	-2,1%	7,5%	YUAN RMB	7,68	-3,3%	Chine

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

«Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

© Thermes Adour

SAINT-PAUL-LÈS-DAX
THERMES ADOUR

LA PARENTHÈSE BIEN-ÊTRE

Pour refaire le plein d'énergie, le groupe Thermes Adour propose « Synergie positive », une parenthèse thermale sur six jours, dans ses établissements de Saint-Paul-lès-Dax, jusqu'au 27 novembre.

Par Isabelle TRANCOEN

Stress, sommeil perturbé, fatigue, irritabilité ou douleurs diffuses, la crise sanitaire met nos organismes à l'épreuve depuis un an et demi. Quand le besoin de se ressourcer se fait pressant, quoi de mieux que de bénéficier de l'expertise du thermalisme ? Pendant six jours, le programme « Synergie positive » de Thermes Adour propose de se reconnecter à son corps, d'apaiser les douleurs et de retrouver de l'énergie.

La matinée est dédiée aux soins thermaux. L'application de péloïde chaud – mélange de boue argileuse récoltée sur les limons de l'Adour, d'algues bleues et d'eau thermale – soulage les douleurs musculaires et favorise la relaxation musculaire. La douche térébenthinée, à partir d'extraits de pins des Landes, possède des vertus antalgiques et anti-inflammatoires. Et le bain carbogazeux, qui consiste en une immersion des membres inférieurs dans une eau thermale chargée de gaz carbonique permet d'améliorer la microcirculation artérielle. Bains locaux de vapeur, hydromassages, douches sous-marines ou encore aérobains sont aussi disponibles. On en ressort apaisé, avec une agréable sensation de légèreté. Le parcours de marche dans l'eau permet également de détendre la partie inférieure du corps, depuis les hanches jusqu'au bout des orteils, et procure un bien-être enveloppant.

LE CORPS DANS SON ENSEMBLE

Ici, le corps est abordé dans son ensemble… La journée se poursuit avec des activités physiques douces (pilates, marche nordique, stretching, Qi Gong), des ateliers thématiques (sommeil, nutrition…), des séances de relaxation (sophrologie et yoga), et des rendez-vous individuels avec des experts (diététicienne, ostéopathe, coach sportif). À l'image de Christine Van Dijk, diététicienne. Avec elle, point de régime ! On (re)découvre les bases d'une alimentation saine et joyeuse. Et notre système digestif étant considéré comme notre deuxième cerveau, ses précieux conseils sont aussi bénéfiques pour le corps que pour la tête. Pour conclure la journée, un moment de détente à l'espace aquatique Sourcéo permet de prolonger les bienfaits des soins. De quoi atteindre un niveau de relaxation optimal.

www.thermes-dax.com

© Thermes Adour